

# L'INFO DU *Lac*

Volume 22, No 7

18 décembre 2013

Publié par la Municipalité  
de Lac-Etchemin et  
distribué gratuitement  
dans tous les foyers situés  
sur le territoire municipal.

**Coordonnatrice :**  
Jacqueline Ouellet

**Collaborateurs**  
Jude Emond  
Jacques Gagnon  
Jacqueline Ouellet

José Poulin  
Sylvain Poulin  
Carole Provençale  
Laurent Rheault  
Simon Roy  
Linda St-Hilaire

Richard Tremblay  
et les nombreux  
organismes communautaires

**Conception et montage :**  
Jacqueline Ouellet  
Carsona inc.

**Correcteurs :**  
Jacqueline Ouellet  
Laurent Rheault

**Impression :**  
Carsona inc.

Date de tombée  
pour la parution du 5 février 2014 :  
**15 janvier 2014 à midi**



## SOMMAIRE

|                                |             |
|--------------------------------|-------------|
| Rapport du Maire               | p. 3 à 7    |
| Le conseil<br>vous informe     | p. 7 et 8   |
| Le mot du<br>directeur général | p. 8        |
| Avis Public                    | p. 8        |
| Services municipaux            | p. 9 à 11   |
| Santé publique                 | p. 11       |
| Sécurité publique              | p. 12 à 15  |
| Liste des gardien(ne)s         | p. 16 et 17 |
| Organismes<br>communautaires   | p. 18 à 24  |
| Service des loisirs            | p. 25 à 30  |
| Agenda<br>communautaire        | p. 31       |

Bulletin d'informations municipales  
**DE LAC-ETCHEMIN**



De gauche à droite : Les conseillers Paul Poulin, Serge Plante, André Turmel, Judith Leblond, Jean-Guy Gosselin, Sylvain Drouin et le maire Harold Gagnon

*Chers citoyennes, chers citoyens!*

*Les Fêtes représentent  
une période favorable aux réjouissances  
et aux retrouvailles de toutes sortes.*

*Un moment propice pour  
vous souhaiter à toutes et à tous  
le plus merveilleux Noël  
rempli de bonheur et de joie.*

*Que le Nouvel An puisse vous apporter  
la prospérité et que l'étincelle du succès  
vous accompagne tout au long  
de l'année 2014.*

*Joyeux Noël!  
Bonne et Heureuse Année!*

*Les membres du Conseil municipal  
et le personnel de la Municipalité de Lac-Etchemin*



# Rapport du Maire

Présenté en séance ordinaire



le 19 novembre 2013

## SITUATION FINANCIÈRE ACTUELLE DE LA MUNICIPALITÉ

(En vue de la présentation prochaine du budget 2014)

Collègues du Conseil municipal, citoyennes et citoyens contribuables de la Municipalité de Lac-Etchemin, conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, je vous fais rapport sur la situation financière de notre municipalité. Ce rapport doit traiter des éléments suivants :

- Les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2012.
- Le dernier rapport des vérificateurs pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2012.
- Le dernier programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015.
- Les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours.
- Les orientations générales du budget à venir et du prochain programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016.
- L'endettement de la municipalité.
- Le fonds de roulement de la municipalité.
- Le traitement de vos élus municipaux.
- La liste détaillée des fournisseurs avec lesquels la Municipalité de Lac-Etchemin devrait effectuer des transactions totalisant plus de 10 000 \$ dans la présente année.

### 1. LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2012

Je vous présente, dans le tableau qui suit, l'état au 31 décembre 2012 des activités financières de la Municipalité de Lac-Etchemin :

#### ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT À DES FINS NON CONSOLIDÉES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012

| Municipalité de Lac-Etchemin                              |             |    |
|-----------------------------------------------------------|-------------|----|
| Revenus                                                   | (5 615 947) | \$ |
| Charges de fonctionnement                                 | 5 552 981   | \$ |
| Déficit (excédent) avant conciliation à des fins fiscales | (62 966)    | \$ |
| Immobilisations                                           | (1 059 703) | \$ |
| Propriétés destinées à la revente                         | (54 986)    | \$ |
| Provision pour moins-value                                | (9 931)     | \$ |
| Financement                                               | 338 586     | \$ |
| Affectations                                              | 470 787     | \$ |
| Déficit (excédent) de l'exercice à des fins fiscales      | (378 213)   | \$ |
| Excédents accumulés                                       | (745 066)   | \$ |

### 2. LE DERNIER RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Les états financiers 2012 de la municipalité ont fait l'objet d'une vérification par la firme Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés S.E.N.C.R.L. Selon les commentaires émis dans une correspondance accompagnant le rapport financier, les états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Municipalité de Lac-Etchemin au 31 décembre 2012 ainsi que les résultats de l'exploitation et l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date, le tout selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

### 3. LE DERNIER PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2013-2014-2015

À l'intérieur de son programme des dépenses en immobilisations 2013-2014-2015, la Municipalité de Lac-Etchemin prévoyait des investissements de 1 494 655 \$ pour l'année 2013.

Voici les principaux investissements (pour un montant de 866 094 \$) réalisés en date du 31 octobre 2013 :

- Le renforcement des rangs (39 461 \$ de gravier), le lignage des rangs, des rues et de la piste cyclable (25 101 \$), le calcium servant d'abat-poussière (25 589 \$), le fauchage de fossés (13 026 \$), le rapiéçage et le scellement de fissures des rues et des rangs (9 379 \$), la réfection en béton bitumineux des rangs, des rues de la Chapelle, du Club Nautique et du Sanatorium (172 377 \$) ainsi qu'une distance de 600 mètres de la route du Détour (73 867 \$).

- L'achat de luminaires dans le 8<sup>e</sup> Rang (4) (1 914 \$).
- L'acquisition de logiciels informatiques (2) pour l'urbanisme (6 961 \$).
- L'achat d'un débitmètre portatif (8 111 \$).
- La réfection de 480 mètres de la conduite d'aqueduc dans la route des Sommets (471 844 \$).
- L'ajout d'une ligne électrique et l'installation d'un compteur électrique dans un nouveau bâtiment de service pour l'assainissement des eaux usées du Mont-Original (19 411 \$).
- Travaux de rénovation des portes extérieures avant de l'édifice municipal (11 879 \$), achat d'une toile de l'abri extérieur avant (1 949 \$) et remplacement de fenêtres au bureau du directeur général à l'édifice municipal (8 743 \$).
- Aménagement du terrain et ensemencement du « Parc du ruisseau » dans la rue Lafontaine (1 925 \$).
- L'achat d'une laveuse à plancher (6 000 \$) et la réparation du plancher de béton de l'aréna (10 707 \$).
- L'acquisition de tables rondes, de chaises et de chariots pour le Centre des arts et de la culture (5 216 \$).
- L'achat d'un pick-up 4 x 4 (39 561 \$), d'un radio portatif (1 285 \$), de 8 casques protecteurs (3 739 \$), de 2 tenues de combat (4 161 \$), de 5 cylindres A.R.A. en acier (2 667 \$) ainsi que l'installation d'une caméra de recul sur le camion Freightliner 2000 (1 008 \$) pour le service sécurité incendie.

Les règlements d'emprunt de la municipalité sont à la charge de tous les contribuables, sauf les emprunts qui profitent à certains groupes de citoyens ou bien à un secteur particulier. Dans ces cas, la Municipalité de Lac-Etchemin retient le principe de l'utilisateur-payeur qui s'applique pour ces acquisitions.

Au cours de l'année 2013, aucun règlement d'emprunt n'a été effectué.

#### 4. LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE EN COURS

Indiquons d'abord que le secteur de la construction domiciliaire (13 résidences neuves pour 14 nouveaux logements et une valeur de 2 884 000 \$) ainsi que celui des rénovations/constructions (35 permis de plus de 25 000 \$ en valeur unitaire qui totalisent à eux seuls une valeur de 3 100 000 \$) ont été particulièrement, encore une fois, actifs au cours de la dernière année, compte-tenu d'un contexte économique au Québec que l'on peut qualifier de morose depuis, à tout le moins, les deux dernières années. Malgré tous les impondérables qui peuvent surgir d'ici la fin de l'année et grâce à une certaine vigueur de la construction domiciliaire que l'on rencontre à Lac-Etchemin ainsi qu'aux efforts de rationalisation de nos dépenses, l'analyse des résultats à date et l'évaluation des dépenses à venir indiquent que le budget 2013 de la Municipalité de Lac-Etchemin, adopté en décembre dernier, sera respecté et que nous devrions dégager un excédent non-affecté de l'exercice d'environ 80 000 \$.

Une somme estimée à 10 000 \$ en redevances sur les carrières et les sablières de la municipalité sera réservée dans un fonds affecté à la réfection et à l'entretien des voies publiques de la municipalité. À ce jour, ce fonds cumule donc une somme de près de 8 034 \$. Au cours de l'année 2013, une somme de 33 600 \$ a été utilisée à même ce fonds pour défrayer une partie du coût des travaux de pavage de la route du Détour au montant de 73 900 \$.

Une somme de 3 476 \$ a été appropriée au fonds affecté « Fonds vert » pour le versement des subventions dans le cadre du programme d'incitation à la plantation d'hydrangées et les coûts afférents.

Une somme de 20 000 \$ a été appropriée au fonds affecté « Infrastructures et immobilisations Éco-Parc » à titre d'aide financière versée à l'organisme pour couvrir une partie du coût des travaux de réfection du chalet d'accueil et de l'aménagement de jeux d'eau.

Aussi, une somme de 10 000 \$ a été versée au fonds affecté « Fêtes du 150<sup>e</sup> ». À ce jour, ce fonds cumule donc une somme de 30 000 \$ qui est réservée pour les activités et les festivités reliées au 150<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la municipalité qui auront lieu en 2017.

#### 5. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET À VENIR ET DU PROCHAIN PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

L'élaboration des prévisions budgétaires 2014 nécessitera un travail de réflexion minutieux accompagné de nombreuses heures de discussion ainsi que plusieurs analyses et projections financières des diverses sources de revenus ainsi que des investissements et des dépenses courantes. Encore une fois, je tiens à souligner que la collaboration de la direction générale ainsi que de l'ensemble des cadres de la municipalité sera essentielle pour ce travail d'importance. À ce jour, des discussions et actions préliminaires en regard du budget 2014 ont déjà débuté et des données sont actuellement en voie d'être colligées.

Plusieurs rencontres de travail du Conseil municipal sont prévues aux agendas de vos élus afin de prendre les décisions les plus judicieuses. Entre autres, vos élus devront tenir compte de la hausse appréciable du service de la dette due aux remboursements liées aux emprunts des dernières années pour mettre à niveau notre parc de véhicules et de machinerie spécialisée ainsi que les bâtiments et infrastructures municipales. Au cours de l'année 2014, nous devons anticiper, encore une fois, une hausse du coût de l'énergie et des combustibles (électricité, pétrole, propane et essence) qui se reflète, entre autres, sur le coût d'opération de nos bâtiments, celui du béton bitumineux et celui des travaux d'entretien et de construction effectués en régie avec nos véhicules et notre machinerie.

Le Conseil municipal devra composer avec le changement de traitement comptable du remboursement de la TVQ effectué de manière unilatérale et non négocié par le Gouvernement du Québec qui se traduit par des impacts budgétaires et fiscaux majeurs avec un manque à gagner évalué à plus de 100 000 \$ pour la Municipalité de Lac-Etchemin à partir de l'année 2014. À cela s'ajoute une perte de 80 000 \$ sur le versement annuel en péréquation du Gouvernement du Québec. Bref, seulement pour l'année 2014, nous sommes confrontés à une perte qui totalise près de 180 000 \$.

L'objectif de tout ce travail de réflexion est de faire en sorte que la charge fiscale des contribuables demeure abordable et équitable pour tous les citoyens et que ceux-ci en aient pour leur argent.

Nous poursuivrons toujours la pratique d'une Politique d'achat qui vise à ce que l'on atteigne le meilleur coût possible tout en s'assurant d'encourager d'abord les fournisseurs de la municipalité et de la région ainsi qu'à regrouper certains achats plus spécialisés avec d'autres municipalités membres de l'Union des Municipalités du Québec.

En ce qui a trait à la cueillette et à la disposition des ordures et du recyclage, nous maintiendrons le principe de l'utilisateur-payeur : des données sur les volumes générés par les commerces, les institutions et les entreprises continueront d'être considérées dans l'établissement des tarifs afférents. Ce même principe s'appliquera concernant les autres taxes de services (aqueduc et égout) pour l'ensemble des usagers de ces services.

En ce qui a trait aux principales immobilisations prévues, outre le maintien et l'amélioration de nos infrastructures routières et l'entretien des équipements, véhicules et bâtiments municipaux, l'installation de mobilier urbain et de modules de jeux dans certains parcs municipaux constituent, entre autres pour une deuxième année, les principaux projets anticipés dans le programme triennal d'immobilisations pour l'année 2014. Le financement de ces équipements spécialisés devrait se faire, en partie, à même le « Fonds réservé parcs et espaces verts » dont le montant cumulé à ce jour totalise près de 19 600 \$.

Au cours de la présente année, la Municipalité de Lac-Etchemin s'est vu allouer une somme de 42 044 \$ par Hydro-Québec, dans le cadre du Programme de mise en valeur intégrée d'Hydro-Québec en raison de la construction de la « Ligne à 120 kV du parc éolien du Massif du Sud sur son territoire ». Conséquemment, des travaux propres au stationnement et à l'accès routier au sentier écologique de la Haute Etchemin seront effectués au cours de l'année 2014. Ces travaux se résument à des aménagements paysagers, la délimitation du site par la pose de bordure, l'ajout de signalisation et panneau-affiche, de la clôture et du pavage. Les aménagements et les travaux prévus constitueront une continuité et un prolongement harmonisés avec la vocation du site et son environnement (sentier pédestre et d'interprétation, camping et autres). Il est évident que les travaux d'aménagement proposés s'implanteront dans un contexte réel de développement durable de par leur nature même (bonification apportée à l'accueil au site naturel par un accès amélioré et invitant pour les utilisateurs). Lesdits travaux pourraient totaliser un investissement de près de 80 000 \$.

## 6. L'ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Au 31 décembre 2012, l'endettement non consolidé du secteur de Lac-Etchemin se chiffrait à 1 336 001 \$, celui affecté au secteur de Sainte-Germaine à 3 205 \$ et celui attribué à l'ensemble de la Municipalité de Lac-Etchemin à 2 327 819 \$ pour une somme totale de la dette de 3 667 025 \$. Voici un tableau de l'évolution de ces dettes non consolidées des années 2010 à 2012 :

| Années | Endettement affecté aux secteurs <sup>2</sup> |                            | Endettement affecté à l'ensemble |                    |
|--------|-----------------------------------------------|----------------------------|----------------------------------|--------------------|
|        | Secteur de Lac-Etchemin                       | Secteur de Sainte-Germaine | Municipalité de Lac-Etchemin     | Total <sup>3</sup> |
| 2010   | 1 501 250 \$                                  | 17 883 \$                  | 1 976 025 \$                     | 3 495 158 \$       |
| 2011   | 1 446 850 \$                                  | 4 300 \$                   | 2 119 712 \$                     | 3 570 862 \$       |
| 2012   | 1 336 001 \$                                  | 3 205 \$                   | 2 327 819 \$                     | 3 667 025 \$       |

## 7. LE FONDS DE ROULEMENT

Le montant maximal autorisé par règlement au fonds de roulement de la municipalité est de 1 065 000 \$. Le fonds de roulement d'une municipalité peut maintenant atteindre 20 % du budget annuel et une municipalité peut y emprunter pour des immobilisations des sommes remboursables sur une période maximale de 10 ans. C'est un outil de gestion qui donne une marge de manœuvre suffisante pour effectuer une gérance efficace et responsable des sommes d'argent que nous confient les contribuables.

En général, le remboursement de ces sommes est effectué sur une période maximale de dix (10) ans et affecté, selon le cas, au fonds général de la municipalité ou aux taxes de services pour ce qui est des équipements liés à l'eau potable, aux eaux usées ou à la disposition des matières résiduelles.

Au cours de l'année 2013, le fonds de roulement a été utilisé pour l'achat d'un pick-up 4X4 pour le service de sécurité incendie pour un montant total de 39 061 \$.

## 8. LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Conformément à l'article II de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous présente un tableau comparatif de la rémunération des membres du Conseil municipal, en vigueur depuis le premier janvier 2013.

<sup>1</sup> Le texte intégral de ce rapport sera publié sur le site internet de la municipalité ainsi que dans le bulletin d'informations municipales de Lac-Etchemin, l'Info du Lac, édition de décembre 2013 (volume 22, No 7).

<sup>2</sup> En plus des dettes liées aux secteurs visés, l'endettement comprend celui des ex-municipalités respectives.

<sup>3</sup> Les montants des dettes à long terme à la charge du gouvernement du Québec et de la M.R.C. des Etchemins ne sont pas inclus dans cet endettement.

| Fonction                     | Rémunération de base | Allocations non imposables de base | Rémunération à la séance (prévision) | Total 2013       | Total 2012       |
|------------------------------|----------------------|------------------------------------|--------------------------------------|------------------|------------------|
| Maire                        | 15 690 \$            | 7 845 \$                           | 1 904 \$                             | 25 439 \$        | 25 049 \$        |
| Conseiller no 1              | 1 798 \$             | 899 \$                             | 2 348 \$                             | 5 045 \$         | 5 320 \$         |
| Conseiller no 2              | 1 798 \$             | 899 \$                             | 2 284 \$                             | 4 981 \$         | 5 320 \$         |
| Conseiller no 3              | 1 648 \$             | 824 \$                             | 2 031 \$                             | 4 503 \$         | 5 005 \$         |
| Conseiller no 4              | 1 648 \$             | 824 \$                             | 1 840 \$                             | 4 312 \$         | 4 880 \$         |
| Conseiller no 5              | 1 648 \$             | 824 \$                             | 2 222 \$                             | 4 694 \$         | 4 817 \$         |
| Conseiller no 6              | 1 648 \$             | 824 \$                             | 2 284 \$                             | 4 756 \$         | 4 880 \$         |
| <b>TOTAL pour le conseil</b> | <b>25 878 \$</b>     | <b>12 939 \$</b>                   | <b>14 913 \$</b>                     | <b>53 730 \$</b> | <b>55 271 \$</b> |

## 9. LISTE DES ACHATS DE PLUS DE 10 000 \$ DE LA MUNICIPALITÉ

L'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes stipule qu'une municipalité doit publier la liste détaillée des fournisseurs avec lesquels celle-ci a effectué des transactions totalisant plus de 25 000 \$ depuis le premier janvier de l'année en cours. Pour plus de transparence, nous incluons tous les fournisseurs dont nous estimons que les transactions atteindront 10 000 \$ pour l'année en fonction des résultats au moment de constituer ce tableau, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2013.

| Fournisseurs                              | Description                                                                                                              | Montant       |
|-------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Alarme Pro-Tech                           | Fourniture et installation de systèmes d'alarme                                                                          | 11 390,91 \$  |
| Aréo-Feu Itée                             | Équipements et accessoires pour le service incendie                                                                      | 8 353,36 \$   |
| BFL Canada                                | Primes d'assurances municipales                                                                                          | 52 122,20 \$  |
| Bricomat inc.                             | Articles de quincaillerie, matériaux et outillage                                                                        | 20 008,62 \$  |
| BPR-Infrastructures inc.                  | Services d'ingénierie pour les travaux de réfection de conduites d'aqueduc (TECQ) de la route des Sommets                | 13 452,08 \$  |
| Brasserie Labatt Itée                     | Bières pour l'aréna                                                                                                      | 17 146,41 \$  |
| Cain Lamarre Casgrain Wells               | Services juridiques                                                                                                      | 12 817,14 \$  |
| Carrière Etchemin                         | Location de machineries lourdes                                                                                          | 41 865,06 \$  |
| Carrière Sainte-Rose (Steeve Provençal)   | Gravier et location de machineries lourdes                                                                               | 112 264,04 \$ |
| Carsona inc./La Pralinère                 | Impressions diverses, l'Info du Lac                                                                                      | 21 354,92 \$  |
| Claude Carrier inc.                       | Gravier                                                                                                                  | 37 074,56 \$  |
| CLD des Etchemins                         | Participation financière aux placements publicitaires hors région                                                        | 20 183,81 \$  |
| CMP Mayer inc.                            | Équipements et accessoires pour le service incendie                                                                      | 9 033,06 \$   |
| Comité de la bibliothèque                 | Support aux activités de la bibliothèque                                                                                 | 14 000,00 \$  |
| Constructions Marc Rancourt               | Réfection d'une partie de la toiture du chalet du Mont-Orignal et travaux de réfection de fenêtres à l'édifice municipal | 22 394,54 \$  |
| Débroussaillage Adam Vachon               | Débroussaillage de fossés                                                                                                | 14 548,08 \$  |
| Distribution Brunet inc.                  | Fourniture de matériel d'aqueduc                                                                                         | 63 957,71 \$  |
| Dura-Lignes inc.                          | Lignage de rues                                                                                                          | 26 242,44 \$  |
| Éco-Parc des Etchemins                    | Subvention 2013 et achat de services                                                                                     | 80 052,97 \$  |
| Garage B, Dupont Auto inc.                | Achat d'un pick-up et de pièces                                                                                          | 38 089,52 \$  |
| Gestion Jacob & Valentin inc.             | Main d'œuvre et fourniture de matériel électrique                                                                        | 14 883,29 \$  |
| Hydro-Québec                              | Électricité                                                                                                              | 270 900,14 \$ |
| Jean Leclerc Excavation inc.              | Bordure de béton dans la route des Sommets                                                                               | 27 867,87 \$  |
| Kemira Water Solutions Canada inc.        | Produits chimiques pour l'usine de filtration                                                                            | 11 780,58 \$  |
| L'Industrielle Alliance                   | Fonds de pension du personnel                                                                                            | 89 073,44 \$  |
| La Truelle d'or inc.                      | Travaux de réfection du plancher de béton à l'aréna                                                                      | 11 578,72 \$  |
| Lemieux Nolet Comptables agréés SENCRL    | Honoraires de vérification comptable                                                                                     | 10 623,69 \$  |
| Les Constructions A. Beaudoin & Fils inc. | Travaux de réfection de l'entrée avant à l'édifice municipal                                                             | 12 418,78 \$  |
| Les Excavations Lafontaine & Fils         | Location de machineries lourdes                                                                                          | 33 329,63 \$  |
| Les Pétroles Etchemin Div. Norco Énergie  | Essence, diesel et huile de chauffage                                                                                    | 134 099,43 \$ |
| Les Pneus Beaucerons inc.                 | Achat de pneus                                                                                                           | 8 058,29 \$   |

<sup>4</sup> Rémunération de 62,97 \$ par rencontre du conseil ou d'un de ses comités (41,98 \$ de base et 20,99 \$ d'allocation non imposable).

|                                                   |                                                                |               |
|---------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|---------------|
| LVM inc.                                          | Honoraires pour contrôles qualitatifs et essais de laboratoire | 14 758,17 \$  |
| Marcel Vermette                                   | Honoraires pour le renouvellement de la politique familiale    | 13 440,00 \$  |
| Mines Seleine                                     | Sel à déglacer                                                 | 14 851,79 \$  |
| Ministre de la Sécurité publique                  | Sûreté du Québec                                               | 371 743,00 \$ |
| MRC des Etchemins                                 | Quote-part 2013                                                | 316 610,88 \$ |
| MRC de Bellechasse                                | Enfouissement des ordures ménagères/redevances                 | 147 963,00 \$ |
| Pavages Abénakis Ltée                             | Asphalte et abrasif                                            | 340 062,90 \$ |
| Pavage Colgan & Frères inc.                       | Asphalte                                                       | 35 590,50 \$  |
| PG Solutions inc.                                 | Logiciel informatique et contrats d'entretien                  | 11 029,22 \$  |
| Pièces d'Autos G.G.M. inc.                        | Pièces, outils, équipements et fournitures diverses            | 25 054,43 \$  |
| Produits chimiques CCC Ltée                       | Produits chimiques pour l'usine de filtration                  | 9 367,24 \$   |
| Société Assurance Automobile du Québec            | Immatriculation de véhicules                                   | 17 278,32 \$  |
| Régie Intermunicipale des Etchemins               | Site d'enfouissement de Lac-Etchemin et achat de bacs          | 73 613,00 \$  |
| Réseau BIBLIO                                     | Cotisation au réseau                                           | 17 326,85 \$  |
| Ruralys                                           | Honoraires pour inventaire du patrimoine bâti                  | 14 113,19 \$  |
| Sani Etchemin inc.                                | Nettoyage de regards d'eaux pluviales                          | 11 436,28 \$  |
| SEBCI inc.                                        | Épandage de calcium (abat-poussière dans les rangs)            | 26 752,39 \$  |
| Services Sanitaires D.F. de Beauce (et Debloubac) | Location et transport de conteneurs au site de déchets         | 15 377,81 \$  |
| Sogetel inc.                                      | Téléphone et internet                                          | 25 181,20 \$  |
| SS Propane inc.                                   | Gaz propane                                                    | 16 591,65 \$  |
| SSQ, Société d'assurance inc.                     | Assurances salaire et maladie du personnel                     | 80 563,01 \$  |
| Terrassement du Lac                               | Travaux d'aménagement paysager et d'entretien                  | 27 393,90 \$  |
| Union des municipalités du Québec                 | Membership, congrès, formation, assurances                     | 17 487,30 \$  |

## 10. BUDGET 2014

Le budget 2014 ainsi que le plan triennal d'immobilisations 2014-2015-2016 seront adoptés lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 17 décembre prochain à compter de 19 h 30. Je vous invite fortement à venir nombreux pour assister à cette importante rencontre publique afin de connaître les orientations financières 2014 de votre Conseil municipal.

En terminant, je tiens à remercier mes collaborateurs privilégiés que sont la conseillère et les conseillers qui siègent avec moi à la table du Conseil pour leur appui, leur soutien et leur grande disponibilité. Merci également à la direction générale, aux cadres et à tous les employés de la municipalité pour leur travail constant et de qualité afin de bien desservir nos "clients" qui sont tous les citoyennes et citoyens de Lac-Etchemin.

Chers(ères) citoyennes et citoyens, merci de votre attention.

LE MAIRE

*Harold Gagnon*

*Le Conseil...  
vous informe*

Voici les principales décisions prises par votre Conseil municipal :

### À la séance ordinaire du 19 novembre 2013

- De confirmer, en date du 12 novembre 2013, le dépôt auprès du directeur général/secrétaire-trésorier des formulaires de divulgation des intérêts pécuniaires des membres du Conseil.
- De confirmer l'ordre d'alternance des conseillers pour l'occupation du poste de maire suppléant et de substitut du maire au conseil de la MRC

des Etchemins pour la période s'échelonnant de décembre 2013 à novembre 2017.

- D'octroyer le contrat pour la fourniture de la papeterie et des fournitures de bureau à "Informatique Audoir inc." de Lac-Etchemin.
- De mandater la MRC des Etchemins pour entreprendre les procédures qui s'imposent afin de mettre en vente pour taxes impayées quatre (4) immeubles sises sur le territoire municipal.
- D'adopter la fiche descriptive des comités et des organismes municipaux ainsi que les noms des conseillers mandatés par le conseil pour le représenter.
- De présenter une motion de félicitations en faveur de Mme Liliane Tremblay de Lac-Etchemin qui s'est vue décerner la Médaille du bénévolat Virginie Fournier des mains du député ministre fédéral de Lévis-

Bellechasse, M. Steven Blaney, au cours d'une brève cérémonie à la chapelle Sainte-Anne-des-Montagnes de Saint-Damien en octobre dernier.

- D'autoriser Mme Judith Leblond et M. Jean-Guy Gosselin à participer à la formation donnée par l'UMQ concernant les nouveaux élus municipaux, les 30 novembre et 7 décembre 2013, à Saint-Georges de Beauce.
- De proclamer par la présente, la semaine du 17 au 24 novembre 2013, "**Semaine de la justice réparatrice**".
- D'octroyer, à la firme "Électricité André Langevin inc.", l'entretien et la fourniture d'équipements pour l'éclairage public de la municipalité.
- Dépôt au Conseil municipal à l'effet qu'il a été informé de l'envoi par le Directeur de la sécurité incendie d'un avis de constat d'infraction à M. Patrice Maheux concernant l'absence d'un avertisseur de fumée conforme aux dispositions de l'article 7.3 du règlement numéro 97-2009 con-

cernant la prévention incendie à l'appartement numéro 7, sis au 247, 2<sup>e</sup> Avenue.

- D'accepter les prévisions budgétaires de l'Office municipal d'habitation de Lac-Etchemin pour l'exercice financier 2014 avec une participation municipale au déficit (10%) au montant de 6 752 \$.
- De confier à la firme Ruralys de La Pocatière, la production de la brochure sur le patrimoine bâti et naturel;
- D'autoriser le maire, M. Harold Gagnon, et le directeur général/secrétaire-trésorier, M. Laurent Rheault, à signer l'Entente de développement culturel tripartite avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec et la Caisse Desjardins des Etchemins.
- D'accorder une aide financière de 100 \$ à "Opération Nez rouge des Etchemins" en guise d'encouragement.

*Mat*  
du directeur général



D'emblée, la période des Fêtes favorise le partage et le rapprochement. Elle interpelle notre cœur à manifester de la tendresse envers les personnes qui sont précieuses dans notre vie par l'amour ou l'amitié qu'elles nous témoignent régulièrement.

Cette période festive favorise la reconnaissance envers celles et ceux qui nous permettent de traverser la vie jour après jour et de grandir grâce à leur constante assistance, à leur soutien indéfectible, à leur écoute, à la confiance qu'elles nous témoignent et aux petites attentions à notre égard.

Profitions de l'atmosphère des fêtes en portant une attention toute particulière à ces personnes aimantes qui nous entourent et prenons le temps d'exprimer en de simples mots et en toute humilité qu'elles sont une richesse dans nos vies.

Dans cet esprit, je vous souhaite une bonne et heureuse période des Fêtes accompagnée d'agréables moments en présence de vos proches et de ceux et celles qui comptent pour vous!

Le directeur général et secrétaire-trésorier,  
*Laurent Rheault, M.A.P., OMA*



*Avis public*

À tous les contribuables concernés de la Municipalité de Lac-Etchemin, Comté de Bellechasse.

Avis vous est par les présentes donné, par le soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Etchemin, Comté de Bellechasse, que lors de l'assemblée extraordinaire tenue le mardi 17 décembre 2013, le Conseil municipal a adopté le règlement suivant :

### RÈGLEMENT NUMÉRO 137-2013

**"RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET D'ADOPTER LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014 ET DE DÉCRÉTER L'IMPOSITION DES DIFFÉRENTES TAXES ET COMPENSATIONS À ÊTRE IMPOSÉES PAR LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014".**

Que tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la municipalité au 208, 2<sup>e</sup> Avenue, Lac-Etchemin, et ce pendant les heures normales d'ouverture des bureaux.

Que ledit règlement numéro 137-2013 entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Lac-Etchemin, ce 18<sup>e</sup> jour de décembre 2013.

Le directeur général/secrétaire-trésorier,

*Laurent Rheault, M.A.P., OMA*

## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC vous est par les présentes, donné, par le soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Etchemin que conformément à la loi, le présent calendrier est déposé pour l'année 2014 :

**CALENDRIER 2014**  
**SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**À LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS, 2<sup>e</sup> ÉTAGE, À 19 H 30**  
**AU 208, 2<sup>e</sup> AVENUE À LAC-ETCHEMIN**

| <b>DATES DES SÉANCES ORDINAIRES – ANNÉE 2014</b> |
|--------------------------------------------------|
| <b>14 JANVIER</b>                                |
| <b>4 FÉVRIER</b>                                 |
| <b>4 MARS</b>                                    |
| <b>1 AVRIL</b>                                   |
| <b>6 MAI</b>                                     |
| <b>3 JUIN</b>                                    |
| <b>2 JUILLET</b>                                 |
| <b>5 AOÛT</b>                                    |
| <b>2 SEPTEMBRE</b>                               |
| <b>7 OCTOBRE</b>                                 |
| <b>4 NOVEMBRE</b>                                |
| <b>2 DÉCEMBRE</b>                                |

# Services municipaux

AVIS À TOUTE LA POPULATION

## Horaires du temps des Fêtes

Durant cette période où la plupart des horaires sont modifiés, nous désirons vous informer que les bureaux administratifs de la municipalité seront fermés au public **du 20 décembre 2013 au 2 janvier 2014 inclusivement**.

Nous désirons également vous informer que les services extérieurs fonctionneront avec des horaires réduits pour cette période, mais que vous pourrez cependant, **POUR TOUTE URGENCE**, rejoindre le personnel en disponibilité en vous adressant au : **"418 625-4521"**.

**Nous vous demandons également de noter que la prochaine séance ordinaire du Conseil municipal aura lieu le mardi 14 janvier 2014, à 19 h 30.**

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et nous vous souhaitons un JOYEUX TEMPS DES FÊTES.

Bonne période des Fêtes à tous !

Merci de votre collaboration habituelle.

*Le service des matières résiduelles*



## Site temporaire de dépôt d'arbres de Noël

Tous les contribuables de la Municipalité de Lac-Etchemin sont priés de prendre note que le service de cueillette des matières résiduelles procédera à l'ouverture TEMPORAIRE du site de DÉPÔT D'ARBRES DE NOËL À LA DÉCHETTERIE, SIS À L'EXTRÉMITÉ DE LA RUE DEBLOIS, et ce du 27 décembre 2013 au 17 janvier 2014.

De plus, il ne sera PAS PERMIS aux usagers de déposer des ordures ménagères sur ce site, NOUS COMPTONS SUR VOTRE PRÉCIEUSE COLLABORATION AFIN DE CONSERVER CE SITE PROPRE.

AUCUN FRAIS ne sera perçu pour la disposition des arbres de Noël qui seront transformés en copeaux de bois.

Par cette mesure, la municipalité espère aider ses contribuables à disposer facilement de leurs arbres de Noël qui seront recyclés et ainsi DIMINUER ses coûts de transport et de disposition AU SITE D'ARMAGH.

TRAVAILLONS « ENSEMBLE » À CONSERVER NOTRE TERRITOIRE PROPRE !

*Le service des matières résiduelles.*



## Le Taxi-collectif, une alternative intéressante en hiver!!

L'hiver, avec ses routes enneigées, est déjà à nos portes. Le Comité de Transport des Etchemins souhaite vous rappeler que le service de Taxi Collectif est toujours disponible pour répondre à vos besoins essentiels.

Nous savons que certaines personnes se privent parfois de se déplacer lorsque les conditions sur les routes sont mauvaises. Plutôt que de reporter un rendez-vous ou de manquer une activité, nous encourageons les gens à faire appel au **TAXI-COLLECTIF**. Le taxi-collectif est un service de transport porte-à-porte avec des tarifs abordables (l'équivalent de 15-20% des tarifs des taxis privés).

Les personnes voulant réserver leur place ou désirant plus d'information doivent appeler au **418 227-2626**. Nous rappelons qu'il est important de réserver sa place pour un transport à l'avance.

L'horaire du centre d'appel est du lundi au vendredi de 8 h à 16 h. L'horaire du taxi collectif est du lundi au vendredi de 7 h à 17 h.

## IMPORTANT - IMPORTANT - IMPORTANT Cueillette du recyclage et des ordures ménagères

### MODIFICATION À L'HORAIRE EXISTANT POUR LA FÊTE DE NOËL

Aux contribuables DU SECTEUR HABITUELLEMENT DESSERVI LE MERCREDI (25 DÉCEMBRE 2013) :

**Nous tenons à vous aviser que la cueillette des ordures ménagères est DEVANCÉE exceptionnellement au :**

• **LUNDI 23 DÉCEMBRE 2013**



En ce qui concerne la cueillette des matières recyclables pour la semaine du Jour de l'An, **AUCUN CHANGEMENT NE SERA APPORTÉ.**

## Politique familiale

### L'activité d'accueil des nouveaux arrivants tenue au Mont-Original



Le Comité de suivi de la Politique familiale et des aînés a tenu sa 9<sup>e</sup> édition de son activité annuelle d'accueil des nouveaux arrivants le 23 novembre dernier au chalet du Mont-Original. Pour la première fois, ce classique fût présenté sous forme de brunch. L'activité a permis d'accueillir 25 personnes sur une possibilité de 63 inscrites sur la liste depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2012 au 31 octobre 2013.

Les personnes présentes ont pu échanger avec les représentants de 6 organismes du milieu, les membres du Conseil municipal et les cadres municipaux. Chaque personne a été présentée à tour de rôle et les représentants d'organismes ont brièvement décrit leurs activités. Les nouveaux arrivants ont été invités à s'impliquer dans la communauté qui est déjà très dynamique pour ainsi faciliter leur intégration.

Afin de permettre des échanges animés, le retour du petit rallye préparé par un membre de la Politique familiale et des aînés, Mme Germaine Lessard, fût très apprécié et tous ont eu un plaisir fou à y participer. Un service d'animation pour les petits, sous la supervision de Rhanja et Manon, a permis de voir naître de jolis bonhommes de neige. La Municipalité de Lac-Etchemin a remis des prix de présence soit des billets pour le concert de Noël de la Chorale l'Écho du Lac du 15 décembre dernier à l'église de Lac-Etchemin, des cartes fidélité du Moulin La Lorraine et 2 paniers cadeaux des produits de la boutique Le Hang'Art.

Des gens forts sympathiques qui s'ajoutent à notre communauté. Pour la plupart, ils ont découvert les beautés de notre paysage, ils y rejoignent leurs familles ou simplement pour la tranquillité de notre milieu.

Nous souhaitons la bienvenue à tous ces nouveaux arrivants et long séjour parmi nous.

*Le comité de la Politique familiale et des aînés*

## Toutes nos félicitations! au Comité d'embellissement

Le Conseil municipal remercie sincèrement les bénévoles du Comité d'embellissement pour les magnifiques décorations qui ornent l'Édifice municipal et le centre-ville à l'occasion des Fêtes. Sachez que ce sera agréable et avec un sentiment de fierté de recevoir la parenté et les amis à Lac-Etchemin qui découvriront toute la féerie des Fêtes à la vue de ces remarquables décorations!



## STATIONNEMENT DANS LES RUES EN PÉRIODE HIVERNALE

La saison hivernale étant bientôt à nos portes, la Municipalité de Lac-Etchemin tient à vous rappeler que le "RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT" mentionne :

- Qu'il est interdit de stationner un véhicule dans les rues de la municipalité **entre le 15 novembre et le 31 mars** inclusive-ment et ce, entre **23 h et 7 h**.
- Quiconque contrevient à ce règlement est passible d'une **amende de 30 \$**.

Merci de votre habituelle collaboration!

*Richard Tremblay*

DGA Directeur des Services publics Urbanisme et Environnement

## CRÉDIT D'IMPÔT AUX PARTICULIERS!

Le gouvernement du Québec a récemment annoncé un crédit d'impôt destiné aux particuliers qui font exécuter par un entrepreneur qualifié des travaux de rénovation écoresponsable pour leur maison ou leur chalet entre le 7 octobre 2013 et le 1<sup>er</sup> novembre 2014. Ce crédit d'impôt, qui sera d'un montant maximal de 10 000 \$ par habitation admissible, correspondra à 20 % de la partie des dépenses admissibles d'un particulier qui excédera 2 500 \$.

Voici quelques travaux admissibles :

- L'installation d'une citerne de récupération des eaux pluviales enfouie sous terre.
- La construction, rénovation, modification ou reconstruction d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées, des eaux de cabinet d'aisances ou des eaux ménagères conformément aux exigences du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées.
- La restauration d'une bande riveraine conformément aux exigences de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.



## OFFRE D'EMPLOI

### Responsable du camp de jour Tout un défi en 2014 !

Le responsable de l'animation loisirs, M. José Poulin, désire combler le poste de responsable du camp de jour pour la mi-février 2014.

#### Description des tâches :

- Planifier, organiser, diriger et évaluer le programme du camp de jour.
- Participer à la sélection des moniteurs (trices).
- Planifier et organiser les sorties du camp de jour.
- Organiser la semaine de préparation des moniteurs (trices).
- Coordonner et superviser le travail des moniteurs (trices) au cours de l'été.
- Évaluer les besoins en termes de matériel et d'équipement et soumettre une liste détaillée au service des loisirs.
- Animer des réunions hebdomadaires d'évaluation avec l'équipe de moniteurs (trices).
- Participer à l'animation des groupes d'enfants quand sa disponibilité le permet.
- Rédiger un rapport final.

#### Qualifications:

- Être âgé (e) d'au moins 18 ans.
- Posséder une expérience de 2 à 3 ans dans l'organisation et l'animation d'activités de loisir pour enfants.
- Disponibilité.
- Capacité et facilité à superviser du personnel.
- Être résident (e) de la région Chaudières-Appalaches.
- De préférence, disposer d'un véhicule motorisé.

#### Rémunération:

15 \$ de l'heure.

#### Durée et disponibilité:

- Maximum 10 semaines : à temps indéterminé (du 2 juin au 8 août 2014).
- 5 jours par semaine.

#### Modalités d'offre de service:

- Remettre son curriculum vitae avec les informations pertinentes sur ses qualifications.
- Faire parvenir votre demande dûment complétée **au plus tard le mardi 7 janvier 2014** au service des loisirs de la Municipalité de Lac-Etchemin située au 208, 2<sup>e</sup> Avenue, Lac-Etchemin, G0R 1S0 ou par courriel : [munetchemin.jp@sogetel.net](mailto:munetchemin.jp@sogetel.net) ou par fax : 418 625-3175.



## Fermeture de routes lors des tempêtes

Le ministère des Transports du Québec invite la population à une plus grande responsabilité face à la sécurité routière lors des tempêtes.

Il vous incite fortement à respecter les consignes des routes fermées.

#### Pour connaître l'état des routes :

Composez le 511

Internet : <http://www.quebec511.gouv.qc.ca>

*Santé publique*



## QUAND ON BOIT, ON NE CONDUIT PAS !

Nous voilà déjà au début décembre, à quelques semaines des festivités de Noël et du Nouvel An. À cette approche de la période des Fêtes, les occasions de fêter et de prendre un verre se voient plus nombreuses. Il est donc important de rappeler à la population d'être vigilante et soucieuse dans sa conduite automobile.

#### Saviez-vous que...:

Les policiers municipaux et provinciaux tiennent en moyenne deux (2) barages de contrôle routier par semaine.

« 76 % des conducteurs de Beauce-Etchemins se sont déjà fait intercepter dans une telle opération ou connaissent quelqu'un qui l'a été ». (Résultats du sondage Léger Marketing sur la problématique de l'alcool au volant 2010)

**Les conséquences financières pour conduite avec facultés affaiblies suite à une première infraction avec 80 à 160 mg d'alcool par 100 ml de sang engendrent minimalement 5 300\$\* de frais.**

\*Ce montant est à titre de référence et peut être sujet à un changement dans l'année à venir.

\*\*Ces chiffres prévalent pour un conducteur âgé de 40 ans, habitant Saint-Georges de Beauce et disposant d'un bon dossier d'assuré pour sa Toyota Camry 2010. Avril 2011

# Sécurité publique



LE SERVICE INCENDIE  
DES MUNICIPALITÉS DE  
LAC-ÉCHEMIN ET DE SAINT-LUC



Pour la période des Fêtes qui approche, votre Service de sécurité incendie vous invite à la plus grande prudence.

Parce que votre sécurité nous tient à cœur, nous désirons vous rappeler certaines consignes de sécurité à respecter concernant le sapin de Noël naturel installé à l'intérieur. N'oubliez pas que la prévention est le meilleur moyen de se protéger et de protéger ceux qu'on aime.

## Les dangers du sapin naturel

- Choisir un arbre fraîchement coupé. Les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement.
- Couper le tronc en biseau, même pour un arbre acheté coupé. La nouvelle coupe aidera l'arbre à absorber l'humidité.
- Placer le sapin dans un récipient d'eau toujours bien plein. Un sapin qui s'assèche peut prendre feu facilement et rapidement.
- Installer le sapin à au moins un mètre de toute source de chaleur ou des flammes.
- Placer le sapin loin des endroits passants et des sorties.
- Envoyer le sapin au recyclage ou s'en débarrasser selon le règlement municipal lorsque les Fêtes sont terminées ou lorsque l'arbre est sec. Ne pas le ranger à l'intérieur, dans le garage ou près de la maison. Ne pas le brûler dans la cheminée ou le poêle à bois.
- Utiliser un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel.

## Les dangers des décorations

### Cordons de rallonge

- Utiliser un cordon de rallonge homologué par un organisme reconnu comme CSA ou ULC.
- Éviter les cordons trop longs qu'il faudrait enrouler. Le câble risquerait alors de surchauffer et de provoquer un arc électrique.
- Ne pas laisser de cordons de rallonge dans un endroit passant. Installer

plutôt le sapin et les autres décorations électriques près d'une prise de courant; de cette façon, le cordon de rallonge ne sera plus nécessaire.

- Ne pas cacher un cordon de rallonge sous un tapis ou une carpe. Le poids des gens qui marchent sur le tapis et la friction occasionnée par les pas peuvent endommager le cordon et accroître les risques d'incendie.
- Ne pas laisser courir un cordon de rallonge dans une entrée de porte. L'isolation du cordon pourrait être endommagée si la porte se referme dessus.
- Ne surcharger les prises de courant et les cordons de rallonge.
- Ne pas brancher des cordons de rallonge bout à bout et n'en utiliser qu'un seul à la fois.

### Guirlandes de lumières

- Utiliser des lumières décoratives homologuées par un organisme reconnu comme CSA et ULC.
- S'assurer qu'elles sont en bon état. Ne pas installer de guirlandes endommagées, fendillées ou séchées.
- Vérifier les instructions du fabricant lors de l'installation des lumières de Noël : souvent, on ne peut installer que trois jeux de lumières ensemble bout à bout.
- Ne pas tirer sur le câble pour débrancher les lumières. Il pourrait alors s'endommager et causer un incendie. Tenir la prise fermement.
- Éteindre les décorations électriques dès qu'on sort et au moment d'aller au lit. Utiliser une minuterie.
- Ne pas laisser les enfants changer les ampoules lumineuses ou brancher le circuit, c'est une affaire d'adulte.
- Ne pas utiliser à l'extérieur des décorations conçues pour l'intérieur. S'assurer qu'elles sont en bon état : les conditions hivernales peuvent les avoir endommagées.
- Fixer les guirlandes lumineuses avec du ruban isolé. Ne pas utiliser de clous ou de punaises. Éloigner les connecteurs des gouttières métalliques et ne pas les laisser reposer sur le sol.
- Après le temps des Fêtes, rentrer les guirlandes et les cordons de lumières extérieures afin qu'elles ne soient pas trop endommagées par les intempéries.

### Autres décorations

- Ne jamais décorer le sapin avec des chandelles.
- Ne jamais décorer le dessus de la cheminée avec des branches de résineux naturels comme les sapins, pins ou épinettes. Elles s'assèchent rapidement et peuvent prendre feu facilement.
- Éviter l'utilisation des décorations en crêpe. Elles s'enflamment facilement.
- Surveiller enfants et animaux domestiques lors de l'utilisation de chandelles d'ambiance. Placer ces dernières dans des chandeliers sécuritaires. Les éteindre lorsqu'on quitte la pièce.

### Autres renseignements

- Lorsque l'on donne un cadeau qui nécessite des piles, en fournir avec le cadeau. Ainsi, il n'y a aucun risque que quelqu'un ait l'idée de retirer la pile de l'avertisseur de fumée pour faire fonctionner l'objet.
- Ne pas brûler les emballages de cadeaux dans le foyer ou le poêle à bois. Le papier enflammé peut s'envoler dans la cheminée et se déposer sur le toit ou dans la cour.
- Garder les sorties bien dégagées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.
- S'assurer que les avertisseurs de fumée fonctionnent.
- Préparer un plan d'évacuation et s'exercer à évacuer.

Pour obtenir de l'information supplémentaire au sujet de la prévention incendie, n'hésitez pas à communiquer avec votre Service de sécurité incendie local.

## Les cendres de poêle à bois, de foyers et de fournaïses, une cause trop fréquente d'incendies

Chaque année, des incendies sont causés par la disposition négligente ou imprudente des cendres de poêles à bois, de foyers ou de fournaïses.

Or, la disposition des cendres représente un réel danger d'incendie. Des cas de négligence dans la disposition de cendres ont déjà entraîné un feu dans un camion à ordures ainsi que sur un site d'enfouissement des matières résiduelles, nécessitant dans les deux cas l'intervention des pompiers.

### Aide-mémoire

Pour disposer des cendres en toute sécurité, il faut s'assurer de prendre toutes les précautions nécessaires lorsqu'on vide un poêle, un foyer ou une fournaïse :

- toujours utiliser une pelle de métal;
- toujours utiliser un contenant de métal;
- toujours entreposer les cendres dans ce contenant de métal à l'extérieur;
- ne pas utiliser l'aspirateur près d'un poêle ou foyer que l'on vient de nettoyer;
- le contenant de cendres doit être éloigné du bâtiment ainsi que de tous matériaux et matières combustibles;
- les cendres étant dangereuses pendant une période minimum de 72 heures après avoir été retirées du poêle ou du foyer, ne jamais les jeter dans le bac à ordures avant la fin de cette période de 72 heures;
- après ce délai minimum de 72 heures, avant de jeter les cendres à la poubelle, vérifier si elles sont froides en touchant de la main le contenant de métal : si c'est chaud ou tiède, les cendres sont encore vivantes;
- il est recommandé de mettre les cendres aux ordures après les avoir placées au préalable dans un sac de plastique ou de papier bien fermé.

Cela évitera la formation d'un nuage de cendres autour des éboueurs lorsque ces derniers feront basculer le contenu du bac à ordures dans le camion qui effectue la collecte des déchets

## REMISAGE de votre BBQ et de votre BOUTEILLE DE PROPANE

Lorsque vous remisez votre BBQ :

- **NE REMISEZ JAMAIS VOTRE BOUTEILLE DE PROPANE À L'INTÉRIEUR DE LA MAISON OU DANS LE GARAGE ATTENANT À LA MAISON.**
- Rangez votre bouteille de propane à l'extérieur dans un endroit bien aéré.
- Fermez le robinet de la bouteille même lorsqu'elle est vide et mettez le bouchon de sécurité en place.
- Protégez le robinet : un robinet abîmé peut fuir.
- Rangez la bouteille loin des flammes et des sources de chaleur.
- Déposez la bouteille debout, dans un endroit sûr.



## Extincteurs portatifs

L'achat d'un extincteur portatif au coût de quelques dizaines de dollars pourrait peut-être vous sauver la vie ainsi que votre propriété.

Par contre, un extincteur portatif ne remplacera jamais la nécessité d'appeler le **9-1-1** si un feu se déclare; si petit soit-il. Les extincteurs ne sont pas conçus pour combattre des feux de grande envergure.

### Quel type d'extincteur acheter ?

Les extincteurs servent principalement à éteindre des feux de trois classes différentes :

Classe A : ce sont des feux de **combustibles ordinaires** comme le papier, le bois et les tissus.

Classe B : ce sont des feux de **liquides inflammables** comme l'essence, l'huile, les solvants et la peinture.

Classe C : ce sont des feux d'origine **électrique** comme les panneaux électriques, le poêle et les moteurs.

Le Service de protection contre l'incendie de la Municipalité de Lac-Etchemin vous recommande de vous procurer un extincteur portatif de type ABC d'un minimum de 5 livres. Un extincteur plus petit ne sera pas suffisant parfois pour éteindre un feu de chaudron.

### Entretien

Un extincteur portatif nécessite un entretien régulier.

**Extincteur à poudre :** Le retourner à tous les mois  
Le recharger à tous les 6 ans  
Test hydrostatique à tous les douze ans

**Extincteur à eau ou co2 :** Test hydrostatique à tous les 5 ans

### Où l'installer ?

- Un extincteur portatif doit être installé dans un endroit visible et facile d'accès.
- Il doit être installé à une hauteur maximale de 5 pieds du sol.
- Il doit être installé loin des appareils électriques comme le poêle ou le panneau électrique.

### Quand utiliser un extincteur ?

L'utilisation d'un extincteur portatif se fait **seulement si** :

- Le feu est minime et n'est pas en train de se propager.
- Les occupants ont été alertés.
- Tous les occupants ont quitté la résidence.
- On a appelé le 9-1-1.
- Vous êtes placé entre le feu et la sortie.
- Vous savez opérer un extincteur et que vous êtes au courant de ses capacités.

Ne jamais tenter d'éteindre un incendie avec un extincteur dans d'autres circonstances que celles mentionnées plus haut. Quitter la résidence immédiatement, fermer les portes derrière vous et appeler le 9-1-1 une fois sorti.

### Comment utiliser un extincteur ?

#### **1 Retirez la goupille**



#### **2 Visez la base du feu**



#### **3 Appuyez sur la poignée**



#### **4 Balayez la base du feu de façon horizontale**



## **Révision du classement de la protection incendie de notre municipalité**

Au cours de l'année 2011/2012, la compagnie RMS, section gestion des risques connue anciennement sous la dénomination de GTA ou groupement technique des assureurs, a effectué, en collaboration avec la direction du service incendie, la révision du classement de la protection incendie de notre municipalité.

Cette révision a été effectuée gratuitement par la compagnie RMS comparativement entre 8 000 \$ et 10 000 \$ qu'il en coûtait il y a quelques années. Il est à noter que la dernière évaluation de notre cote de protection incendie remontait à l'année 1983.

Les classements sont établis en faisant l'étude et les activités du territoire afin d'analyser les risques présents et (dangers potentiels) reliés à la protection incendie municipale, à savoir :

1. La structure opérationnelle du service de sécurité incendie (personnel de combat, équipement, entretien, etc.)
2. L'alimentation en eau et sa distribution sur le territoire (fiabilité, pression, pompage, poteaux d'incendie, etc.)
3. L'organisation de la sécurité incendie et de l'aménagement du territoire (personnel de prévention, normes de prévention, programmes d'inspection, d'investigation, de formation, d'éducation du public, etc.)
4. Les communications d'urgence (centre de communication 911, répartiteur, procédures opérationnelles, etc.).

Chacun des secteurs analysés comporte plusieurs éléments auxquels est attribué un certain nombre de points de crédit, en tenant compte de leur importance respective et du degré avec lequel chaque élément respecte la norme.

Le nombre total de points ainsi accumulés détermine le classement de la municipalité, pour un maximum de 5 000 points répartis également entre les classements de protection incendie.

Le classement des secours publics contre l'incendie pour les grands risques commerciaux et industriels sont classés selon une échelle de 1 à 10. Le classement 1 correspond au niveau de protection le plus élevé, « idéal » en quelque sorte, alors que le classement 10 reflète l'absence de secours publics efficaces.

Les classements de protection habitation mesurent la capacité des municipalités à faire face aux incendies prenant naissance dans les constructions de petites dimensions telles que les habitations. Dans cette notation à cinq classements, le classement 1 est le meilleur tandis que le classement 5 indique que la collectivité n'a pas ou presque pas de moyens de protection contre l'incendie.

Les investissements effectués dans le renouvellement des équipements, de la formation des pompiers ainsi que dans la mise en place d'un programme de prévention et d'inspection des risques d'incendie et l'embauche d'une ressource à temps plein, ont fait en sorte que notre municipalité a pratiquement atteint le maximum du classement de protection incendie dans le secteur de l'habitation. Pour atteindre le niveau 2, cela nécessite la présence d'un pompier à temps plein. Pour atteindre le classement 1, cela nécessiterait la présence de trois pompiers à temps plein par poste d'incendie, ce qui est non réalisable pour une municipalité de notre taille.

Du point de vue du classement pour les commerces et l'industrie, nous pouvons aussi constater une amélioration due aux mêmes raisons que pour l'habitation.

Le classement de la protection incendie d'une municipalité a un rapport direct avec les primes d'assurance incendie que les assurés doivent payer. Nous invitons donc chaque propriétaire d'immeuble à faire part de cette amélioration à son assureur et ne soyez pas surpris, certains assureurs en tiendront compte et vous offriront une baisse de votre prime et d'autres vous diront qu'ils ont leur propre cote et n'en tiendront pas compte, mais cela ne vous empêche pas de le mentionner.

En terminant, si des citoyens obtiennent une baisse d'assurance par rapport à l'amélioration du classement de la protection incendie de la municipalité, nous aimerions en être avisés. Et si des assureurs ont besoin d'une preuve écrite confirmant le rehaussement de la cote incendie, vous avez seulement à communiquer avec le directeur du service incendie au 418 625-4521.

| CLASSEMENT HABITATION                                                         |                 |                      |                    |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----------------|----------------------|--------------------|
| CLASSEMENT DE LA PROTECTION PAR SECTEUR                                       |                 | CLASSEMENT DE 1983   | CLASSEMENT DE 2011 |
| Protégé par poteau d'incendie et en dedans de 8 km de la caserne incendie     |                 | 3A                   | 2                  |
| Non protégé par poteau d'incendie et en dedans de 8 km de la caserne incendie |                 | 3B                   | 3A                 |
| Au-delà de 8 km de la caserne incendie                                        |                 | 5                    | 5                  |
| CLASSEMENT COMMERCE ET INDUSTRIE                                              |                 |                      |                    |
| CLASSEMENT COMMERCE                                                           |                 | CLASSEMENT INDUSTRIE |                    |
| CLASSEMENT 1983                                                               | CLASSEMENT 2011 | CLASSEMENT 1983      | CLASSEMENT 2011    |
| 6                                                                             | 6               | 9                    | 6                  |

## BÛCHE ÉCOLOGIQUE et BÛCHE DENSIFIÉE

Connue depuis plusieurs années en Europe, la bûche densifiée, communément appelée bûche écologique, prend une part de marché de plus en plus importante dans les centres urbains du Québec.

Son utilisation plus répandue fait en sorte que nous relevons de plus en plus d'incidents impliquant ce produit et même que certains fabricants de poêles ou de foyers ne garantissent plus leurs appareils si les dommages surviennent avec l'utilisation de bûche écologique.

- Qu'en estil donc de ces événements ?
- L'utilisation de ces bûches est-elle sécuritaire • oui ou non ?

Une petite recherche nous a permis de faire la lumière sur les causes et circonstances de certains incidents portés à notre attention. Quoique fabriquée à partir de résidus de bois, la bûche écologique est un produit totalement différent d'une bûche de bois naturel. En effet, pour bien comprendre la différence qui existe entre les deux produits, il est important de s'arrêter sur le potentiel calorifique et le dégagement de chaleur des deux produits. Il est reconnu qu'une bûche de bois naturel séchée à l'air pendant une à deux années ne pourra atteindre un taux d'humidité moyen inférieur à 33 %, et ce, quelle que soit l'essence du bois. Ce qui a pour conséquence qu'une partie de l'énergie développée par la combustion servira à éliminer l'humidité contenue dans la bûche. La résultante étant un potentiel calorifique de 5 600 Btu/lb.

La nature est ainsi faite, nous pourrions difficilement atteindre des rendements supérieurs sans modifier la nature même de la bûche et c'est ce qui est fait avec la bûche écologique. Comme nous le mentionnions plus haut, la bûche écologique est fabriquée, pour la plupart, à partir de résidus de bois qui sont séchés dans un four rotatif et compressés selon différents procédés. Cette technologie permet de fabriquer des bûches écologiques avec un taux d'humidité aussi bas que 8 %, comparativement à 33 % pour une bûche naturelle séchée à l'air.

Cela représente une grande différence puisque la bûche écologique atteindra un potentiel calorifique moyen de 8 000 Btu/lb.

La bûche d'ambiance développera donc une plus grande quantité de flammes et de chaleur, entre 24 000 et 40 000 Btu par bûche selon le poids, pendant une courte période de temps, soit environ une durée d'une à deux heures compara-

tivement aux bûches naturelles de même poids qui produiront de 16 800 à 28 000 Btu par bûche, dont nous pourrions contrôler la durée de combustion par l'utilisation des clefs d'amenée d'air de l'appareil.

Une trop grande quantité de bûches dans l'appareil et nous comprenons maintenant pourquoi ignorer les recommandations d'utilisation du fabricant peut provoquer l'éclatement de vitre de foyer, briser des soudures et à la limite, provoquer un incendie.

En conclusion, même si la bûche écologique est composée de la même matière qu'une bûche naturelle, ces deux produits sont totalement différents et ont des comportements différents. Les utilisateurs devront donc réapprendre à chauffer leurs foyers ou leurs poêles s'ils désirent utiliser la bûche écologique. Pour terminer, quelques petits conseils de prévention afin que vous chauffiez en toute tranquillité.

**Avant d'utiliser des bûches écologiques, vérifiez les spécifications de votre appareil afin d'en connaître la capacité maximale en Btu :**

- Lire les recommandations du fabricant de la bûche ;
- Respecter vigoureusement le nombre maximal de bûches recommandées;
- Pour les appareils de type combustion lente, porter une attention au débit d'air de l'appareil, mettre des bûches écologiques de façon graduelle afin de voir comment l'appareil va réagir;
- Faites ramoner votre cheminée régulièrement.
- Rappelez-vous, ne chauffez pas votre appareil comme si c'était du vrai bois.

**Éclatement des vitres d'un foyer causé par l'utilisation de bûche écologique**



Pour toute information concernant la prévention incendie, vous pouvez contacter Sylvain Poulin, directeur du service incendie, au 418 625-4521.

*Sylvain Poulin*, directeur service incendie

Technicien en prévention incendie

Municipalité de Lac-Échemin

418 625-4521

[munetchemin.incendie@sogetel.net](mailto:munetchemin.incendie@sogetel.net)

# Liste des gardiens et gardiennes de Lac-Etchemin

## Décembre 2013

| NOM                       | ADRESSE                                | AGE | TÉLÉPHONE                    |
|---------------------------|----------------------------------------|-----|------------------------------|
| ASSELIN, Amélie           | 282, avenue du Ruisseau                | 12  | 418 625-4040                 |
| ASSELIN, Marie-Line       | 282, avenue du Ruisseau                | 15  | 418 625-4040                 |
| B. GRENIER, Isa           | 1684, route 277                        | 12  | 418 625-5777                 |
| BÉDARD, Jessica           | 1350, route 277                        | 13  | 418 625-9888<br>418 636-2888 |
| BÉGIN-TANGUAY, Rose-Marie | 312, rue Gagnon                        | 13  | 418 625-0183                 |
| BÉLANGER, Ève-Lyne        | 1660-B, route 277                      | 13  | 418 625-5521                 |
| BERGERON, Anne-Julie      | 538, route du Golf                     | 14  | 418 625-4615                 |
| BOIVIN, Catherine         | 115, rue Dallaire                      | 13  | 418 625-4133                 |
| BORTHAYRE, Julie          | Manoir Lac-Etchemin                    | 16  | 418 625-2101                 |
| BOUCHARD, Alexandra       | 300, rue Turmel                        | 12  | 418 625-2526                 |
| BOUCHARD, Émilie          | 203, du Collège ou<br>100 des Tilleuls | 15  | 418 625-4714<br>418 625-4776 |
| BOUCHARD, Jade            | 312, rue de la Montagne                | 11  | 418 625-2027                 |
| BROCHU, Marianne          | 100, rue Lemieux                       | 11  | 418 625-2566                 |
| BUITING, Véronique        | 190, 10 <sup>e</sup> Rang              | 15  | 418 625-5095                 |
| CARON, Jérémie            | 1353, route 277                        | 14  | 418 625-4328                 |
| CLOUTIER, Stéphanie       | 206, rue du Collège                    | 16  | 418 625-3976                 |
| COMEAU, Élodie            | 327, avenue du Ruisseau                | 16  | 418 625-6050                 |
| CORRIVEAU, Rosalie        | 1421, route 277                        | 13  | 418 625-3882                 |
| DROUIN, Coralie           | 333, avenue du Ruisseau                | 14  | 418 625-5299                 |
| FORTIN, Audrey            | 635, route du Golf                     | 12  | 418 625-3670                 |
| GAGNÉ, Anne               | 1186, route 277 (Station)              | 13  | 418 625-4184                 |
| GAGNÉ, Vanessa            | 1150, route 277 (Station)              | 14  | 418 625-3475                 |
| GUAY, Karen               | 315, rue de la Montagne                | 12  | 418 625-2011                 |
| GUAY, Mylène              | 315, de la Montagne                    | 13  | 418 625-2011                 |

|                           |                                           |    |                              |
|---------------------------|-------------------------------------------|----|------------------------------|
| LABONTÉ, Sarah-Maude      | 1028, chemin des Riverains                | 14 | 418 625-5524                 |
| LABRECQUE, Nadège         | 204, rue Bernard                          | 13 | 418 625-5892                 |
| LABRIE, Émilie            | 320, rue Jacques                          | 15 | 418 625-4970                 |
| LACHANCE, Marianne        | 1096, route 277 (Station)                 | 14 | 418 625-3594                 |
| LACHANCE-PLANTE, Maude    | 565, route du Golf                        | 13 | 418 625-4567                 |
| LACROIX, Rose             | 1657, route 277                           | 13 | 418 625-2915                 |
| LAPOINTE, Claudie         | 304, rue Bisson                           | 12 | 418 625-4105                 |
| LAPOINTE, Marie-Soleil    | 304, rue Bisson                           | 14 | 418 625-4105                 |
| LECLERC, Jade             | 306, rue Pouliot                          | 12 | 418 625-5819                 |
| LECLERC, Rosalie          | 1517, route 277                           | 13 | 418 625-5120                 |
| LECLERC, William          | 288, 2 <sup>e</sup> Avenue                | 11 | 418 625-5700                 |
| LECOURS, Océane           | 319, rue Gagnon                           | 12 | 418 625-5775                 |
| MÉTHOT-HUBERT, Émilie     | 324-B, rue Bouchard                       | 13 | 418 625-2326                 |
| O'ROURKE, Ellie           | 180, 2 <sup>e</sup> Avenue                | 11 | 418 625-2242                 |
| OUELLET, Mégane           | 1547, route 277 ou<br>368, Grande-Rivière | 13 | 418 625-4717<br>418 625-4940 |
| POULIN, Caissie           | 203, rue Chouinard                        | 14 | 418 625-2135                 |
| POULIN, Justine           | 211, rue Dufour                           | 13 | 418 625-4856                 |
| POULIOT, Jessica          | 299, avenue du Ruisseau                   | 12 | 418 625-4587                 |
| POULIOT, Marc-Antoine     | 1541, route 277, app. 1                   | 12 | 418 222-7627                 |
| POULIOT-LACHANCE, Nicolas | 1619, route 277                           | 12 | 418 625-5265                 |
| PROVENÇAL, Audrey         | 618, route du Golf                        | 15 | 418 625-5958                 |
| RICHARD, Patricia         | 178, 10 <sup>e</sup> Rang                 | 13 | 418 625-4691                 |
| ROY, Amélie               | 240, 10 <sup>e</sup> Rang                 | 12 | 418 625-2392                 |
| ROY, William              | 239, rang 2                               | 11 | 418 625-4616                 |
| SAMUEL, Émilie            | 232, 2 <sup>e</sup> Avenue                | 12 | 418 625-2294                 |
| TURGEON, Tiffany          | 166, 2 <sup>e</sup> Avenue                | 14 | 418 625-3680                 |
| VALLIÈRES, Amélie         | 305, rue Lafontaine                       | 12 | 418 625-5929                 |
| VEER, Marie-Soleil        | 392, rang Grande-Rivière                  | 17 | 418 625-5388<br>418 625-4405 |

## Organismes communautaires



### Comité d'embellissement Voeux des Fêtes

Pour la treizième année consécutive, les membres du Comité d'embellissement de Lac-Etchemin ont décoré le centre-ville pour la période des Fêtes. Nos remerciements s'adressent à tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont participé à nos décorations de Noël soit la Fabrique de Sainte-Germaine ainsi que les amies et amis du comité qui, à chaque année, participent activement à cette corvée bénévolement.

Comme par les années passées, nous comptons sur la population pour orner leur résidence et donner ainsi un air de fête et un aspect féérique à notre municipalité pour cette période de réjouissances.

Au nom des membres du comité soit Mmes Françoise Lambert, Diane Vermette, France Tanguay, MM. Richard Mercier, Gilles Neault et André Turmel, nous vous souhaitons un NOËL FLEURI AINSI QU'UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2014.

*Lise Pouliot*, présidente

Comité d'embellissement de Lac-Etchemin

## La 14<sup>e</sup> édition du Noël des artisans Une bonne participation

Les membres du Cercle de fermières de Lac-Etchemin sont heureuses de la réponse des nombreux visiteurs et tiennent à les remercier de leur présence lors de la 14<sup>e</sup> édition du Noël des artisans qui se tenait les 16 et 17 novembre 2013. Les 19 artisans présents ont offert de



belles idées cadeaux aux visiteurs venus profiter de l'ambiance des Fêtes à l'école Notre-Dame.

L'organisation a préparé huit (8) prix totalisant une valeur de 300 \$ soigneusement choisis parmi les exposants pour le tirage présenté à la fin du salon. Deux exposants ont aussi remis gracieusement des cadeaux pour le tirage. Le nombre de prix accordés a donc été de 10 au total. L'atelier des lutins a connu beaucoup de succès, plusieurs jeunes ont profité de l'occasion pour fabriquer leur présent à offrir pour les Fêtes.

Nous remercions le personnel de l'école Notre-Dame pour le bel accueil, le dévouement de nos dames Fermières, la collaboration des employés municipaux et les nombreux exposants qui partagent leur savoir-faire pour nous simplifier nos choix de cadeaux. Il ne faut pas oublier la participation de la Caisse Desjardins des Etchemins et de la radio Passion FM qui sont de fiers partenaires financiers.

Les Fermières de Lac-Etchemin vous souhaitent de JOYEUSES FÊTES et vous disent à l'an prochain!

Voici la liste des gagnants et les prix remis :

1. **Réjeanne Robichaud** - Couverture par le Cercle de Fermières
2. **Henriette Gagné** - Bijoux aimantés fabriqués par Mme Emmanuelle Breton
3. **Aliette Cloutier** - Panier de confitures et marinades maison par Mme Gervaise B. Breton
4. **André Poulin** - Planche à découper par Mme Marie Gilbert
5. **Suzanne Couture** - Produits de l'érable de l'érablière Napoléon Chabot
6. **Patrice Gagné** - Coupe-papier / bloc-notes par Maryse Pouliot
7. **Geneviève Veilleux** - Ensemble de savons d'Escale Nature
8. **Gaétane Rousseau** - Collier de Création Lila
9. **Eugénie Lessard Turmel** - Foulard de la Ferme Alpaga
10. **Marielle Brochu** - Collier de Création Lila



**Filles d'Isabelle**  
**Cercle Notre-Dame d'Etchemin 936**

## Programmation janvier, février et mars 2013

### 9 JANVIER

Réunion mensuelle à Lac-Etchemin (sous-sol de l'église) à 13 h 30

- Choix d'une reine ou d'un roi
- Bingo amusant
- Pause-café

### 13 FÉVRIER

Réunion mensuelle à Lac-Etchemin (sous-sol de l'église) à 13 h 30

- Choix d'une Valentine (on vous invite à porter du rouge)
- Réunion des vérificatrices

- Marie-Paule Fortin (invitée) : dégustation de chocolat
- Pause-café

### 13 MARS

Réunion mensuelle à Lac-Etchemin (sous-sol de l'église) à 13 h 30

- Invitée : Colombe Grégoire
- Pause-café



*Le Cercle de Fermières  
Lac-Etchemin  
vous invite...*

À sa réunion mensuelle du 15 janvier 2014 à 13 h 30, au Centre des arts et de la culture au 1470, route 277 à Lac-Etchemin et dont le thème sera :

- **Présenter l'histoire de notre Cercle, 2<sup>e</sup> partie -  
Présentation par la responsable des Communications.**

Vous êtes les bienvenues!



#### La bibliothèque, un service populaire et accessible

Depuis son ouverture le 8 septembre 1999 jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2013, la bibliothèque L'Élan a émis des cartes d'usagers à environ 60% de la population (3 951 personnes). Actuellement, 1 283 cartes ont été validées au cours des 12 derniers mois, soit 32,47% de la population. **Une invitation est lancée à chaque usager de faire valider sa carte de membre.**

En octobre 2013, la bibliothèque a effectué 731 prêts de livres aux adultes et 448 aux enfants et adolescents. Elle a aussi offert 171 biens culturels (revues, DC, CDROM), 100 services culturels (animation, expositions de peintures) et 9 séances d'Internet aux usagers pour **un grand total de 1 459 prêts ou services**. Ces statistiques démontrent le dynamisme de ce service culturel à la population.

#### Ajouts de nouveautés au répertoire des livres

Parmi les dernières acquisitions de livres, on retrouve les **documentaires** «La vie est plus forte que la mort» de M.-P. Ross, Le meilleur médicament, c'est vous», «Le mondial des records 2014 de Guinness», «Le guide de l'auto 2014», «Les portes du cœur», «Connectez-vous à la terre», «Privé de soins», «Le livre des coïncidences» et **les romans** «Le vent en parle encore» de M. Jean, «Trop de bonheur» d'A. Munro (Prix Nobel), «Les clés du

Paradis» de M. Tremplay, «L'appel du coucou», «La Saline t. 3» de L. Lacourrière, «La promesse du duc t.3» de J. Carie, «Preuve d'amour» de L. Gardner, «Les années de plomb t.1» de J.-P. Charland, «Perdre le nord» de K. Reichs, «Trahie» de D. Steel, «Souvenirs de banlieue t. 6», «Profondeurs» de H. Mankell, «Mauvaise foi» de M. Laberge, «L'enfant des neiges t. 6» de M.-B. Dupuy, «Histoires de filles sous le soleil», «Ce qui se passe au Mexique» d'A. Dubois, «À quelques secondes près» de H. Coben, «Le destin de Maggie t.3», «Survivre», «Réveille-moi», «Pardonne-lui» et «La saga des Papineau» de M. Lachance.

**Dans la section jeunesse**, les usagers ont accès aux **bandes dessinées** «Je suis Cathare t.5», «Les Nombriels no 6», «Astérix chez les Pictes», «Alix vol. 32», «Les Schtroumpfs à Piluit t. 31», «Garfield vol. 56», «Mélusine vol. 20 et 21», «Naruto no 60», «Les Pionniers du Nouveau-Monde vol. 19», «Rantanplan vol. 19 et 20», «Aliénor La légende noire t. 2» et «Totally spies no 11»; aux **romans** «La bande des Six», «Le fantôme de Noël», «Le journal d'un dégonflé vol. 6», «Opération Hawaï 15» de T. Stilton, «Le journal du diable», «Le journal d'Alice t. 6», «Le blogue de Namasté t. 15» et «Le Petit Prince est revenu» de M. Fisher, »; aux **documentaires** «Les débrouillards», «L'ABC des filles 2014», «Labo Hockey», «Électricité et magnétisme», «Forces en mouvement», «Matière et matériaux», «Qui se cache sous les arbres?», «Drapeaux et pavillons», «L'univers expliqué en images» de H. Reeves, «Expériences stupéfiantes» et aux **albums** «Ben entreprend la planche à neige», «Guirlande de poupées», «Les avions» de Disney, «Cet élan est à moi», 15 albums de la collection «Rat de bibliothèque» et 20 albums traitant de l'hiver, de la nature, des animaux et de l'alimentation.

#### Ajouts au répertoire de disques compacts

À la demande de mélomanes, la bibliothèque s'est procurée en novembre et décembre les DC et DVD suivants : J.-F. Breau & M.-E. Janvier, Noël à deux; Sylvain cossette, Rétrospective; Céline Dion, Loved me back to life; Maxime Landry, Noël blanc; M.-É. Thibert, Cent mille chansons; Radio-Canada, Artistes variés, Ici on fête; Analekta, dix CD, 2013, de musique et chant classique : Gino Quilico, Valérie Milot, Joseph Rouleau.

#### Liste des revues disponibles aux usagers

Les usagers ont aussi accès aux revues suivantes : Les affaires, Vie des Arts, Artistes Magazine, Express Mag, Continuité, Parcours, Bel Âge, L'Actualité, Châtelaine, Cap-aux-Diamants, Clin d'œil, Moi et Cie, Décormag, Coup de Pouce, Elle Québec, Idées de ma maison, Chez Soi, Rénovation bricolage, Côté Jardins, Fleurs Plantes Jardins, Protégez-vous, Magazine Vita, Revue Cool, Parents Ados, Revue Enfants, Aventure Chasse et pêche, Sentier Chasse-Pêche, Biosphère FC faune, Science et Vie, Québec Science, National Geographic (édition française), Vélo Québec, Touring CAA, Les Jeunes Débrouillards et J'aime lire.

Ces revues sont prêtées selon les mêmes modalités que les livres et disques compacts.

#### Les thématiques de l'hiver et de Noël sont sur les rayons

Depuis le début novembre, les livres et les DC développant les thématiques

de l'hiver et de Noël (le magique, le féerique, le merveilleux, le légendaire) sont placés en évidence sur les présentoirs des sections jeunesse et adulte. La thématique de Noël comprend plus de 190 livres et est sans cesse enrichie pour plaire à tous.

### **Échange de biens culturels du 16 décembre 2013**

Le lundi 16 décembre 2013, le tiers des biens culturels du Réseau Biblio a été renouvelé. Cet échange représente environ 1 800 biens culturels. Des livres en langue anglaise sont aussi disponibles.

Pour sa part, le service des Prêts Entre Bibliothèques (PEB) permet aux usagers de se procurer des livres rares, dispendieux ou difficiles à obtenir.

### **L'heure du Conte dans l'esprit de Noël**

Le samedi 21 décembre aura lieu l'activité «L'Heure du Conte» dans l'esprit de Noël. Plusieurs enfants de 4 à 7 ans de Passe-Partout, de la Maternelle et des 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années rencontreront le Père Noël qui les enchantera durant cette heure mémorable. Bravo aux animatrices et animateurs de cette rencontre inoubliable!

Voici la procédure pour inscrire un enfant à l'Heure du Conte. Un signet annonçant l'activité est remis à l'enfant à l'école ou à la bibliothèque. Lors des heures d'ouverture de la bibliothèque, le parent inscrit son enfant à l'activité (418 625-5325). La journée de l'activité, il conduit son enfant à la bibliothèque à l'heure désignée. Il peut l'accompagner durant cette heure ou revenir le chercher lorsque l'heure est terminée. Il y a toujours trois adultes qui animent l'heure du conte.

### **Exposition de peintures dans la section des arts de la bibliothèque**

Actuellement, le Comité présente l'exposition «Des jardins oubliés» de la collection «Aux limites de la mémoire» qui est une réalisation des Publications du Québec. Les fascinantes photos témoignent de la richesse du patrimoine horticole québécois.

Les artistes, artisans ou photographes locaux qui désirent exposer leurs œuvres à la bibliothèque doivent contacter Mme Irène Fortin, animatrice de cette activité culturelle.

### **Nouveau service en 2014 : le livre numérique**

En janvier 2014, le Réseau Biblio offrira un nouveau service aux abonnés : le prêt de livres numériques. Des dépliants informatifs seront alors disponibles pour s'inscrire à ce service, installer les liseuses ou tablettes et apprivoiser ce nouveau média de diffusion de la culture. Au 1<sup>er</sup> novembre 2013, plus de 700 titres de livres numériques étaient catalogués au Réseau qui enrichit constamment son répertoire.

### **Des jeux pour les enfants de moins de 7 ans**

Depuis novembre 2012, la bibliothèque prête des ensembles de jeux aux enfants de moins de 7 ans selon les mêmes modalités qu'elle le fait pour les autres biens culturels. Ce programme, parrainé par «Etchemin en forme», met à la disposition des parents des trousseaux de jeux sous les thématiques «Sac à dos (0 à 18 mois; 18 mois à 3 ans; 3 à 5 ans)» et «Amuse-toi» pour favoriser le développement moteur de leurs enfants. Des livres traitant des thèmes sont aussi disponibles aux parents. Pourquoi ne pas en profiter?

### **Le programme «Une naissance, un livre» est offert gratuitement aux nouveau-nés**

Le programme Une naissance, un livre s'adresse aux nouveau-nés de notre municipalité. Cette initiative vise à «donner le goût des livres» et à inciter les parents et leurs enfants à fréquenter la bibliothèque, source d'information et de culture. Tous les parents concernés sont invités à se prévaloir de ce service gratuit.

### **Relâche de la bibliothèque durant la période des Fêtes**

Durant la période des Fêtes, la bibliothèque suspendra ses activités le samedi 21 décembre 2013 à 12 h et reprendra son service le lundi 6 janvier 2014 à 18 h 30.

### **Vœux du comité de la bibliothèque à la population**

À l'occasion des Fêtes, le Comité de la bibliothèque présente ses vœux de santé, bonheur, paix et prospérité à toute la population. Il l'invite à fréquenter davantage sa bibliothèque qui lui offre un service culturel de qualité.

*Jacques Gagnon*, responsable  
Bibliothèque L'Élan

## **OTJ STE-GERMAINE STATION**

L'OTJ Ste-Germaine Station est un groupe de bénévoles formé de 7 personnes qui a vu le jour en avril 2009 et qui depuis, offre une grande variété d'activités de loisirs pour toutes les générations.

**Endroit :** 102, rue du Centre-Social

**Responsable :** Alain Audet, président

**Réservation  
et location de salle :** Denis Lachance  
Soir : 418 625-3870

**Aussi disponible :** Jeux pour les enfants, un terrain de balle, jeux de fer et de pétanque et un chalet d'accueil

**Clientèle :** Pour tous

**Information :** 418 625-3870 ou 418 625-5318 ou 418 625-2157

**À surveiller :** Souper Saint-Valentin - 15 février 2014  
Tournoi de billard - 21 et 22 mars 2014 **(24 équipes)**  
Tous les dimanches - parties de cartes de 13 h 15 à 16 h  
Tous les vendredis - soirée de billard à 19 h

Déjeuner à la carte à tous les premiers dimanches de chaque mois de septembre 2013 à mai 2014.

## *La Guignolée à Lac-Etchemin... merci pour votre grande générosité!*

Les 30 et 1<sup>er</sup> décembre 2013, les Filles d'Isabelle du Cercle Notre-Dame D'Etchemin avec la collaboration des Chevaliers de Colomb de Lac-Etchemin, de certains bénévoles et du comité Sac-O-Dos ont participé à la Guignolée à Lac-Etchemin en visitant les gens à leur domicile.

Cette année, la Guignolée a rapporté la somme de 6 686,97 \$.

Nous pourrions distribuer de beaux paniers de Noël encore cette année, car la population a été très généreuse.

Nous remercions les Chevaliers de Colomb de Lac-Etchemin et le comité Sac-O-Dos pour leur implication bénévole. Un gros merci également aux bénévoles qui ont participé à cette activité qui demeure une tradition dans notre patelin.

*Pierrette Fournier*

Présidente du comité de la Guignolée (année 2013)

Les Filles d'Isabelle du Cercle Notre-Dame d'Etchemin



trice du Service d'Action Bénévole de Nouvel Essor, ont présenté ce concept aux animatrices ViActive des Etchemins. Tous ont trouvé ce concept formidable et certaines ont même décidé de l'expérimenter dans leur municipalité. C'est le cas, entre autres, de Mme Gaétane

Rousseau, accompagnée de Mmes Colombe Grégoire et Johanne Nadeau, qui ont pris l'initiative de redémarrer un club de marche en se basant sur ce qui leur a été présenté, tout en le modelant à leur façon. Trois (3) fois par semaine, soit le lundi, le mercredi et le vendredi, de 13 h 30 à 14 h, elles se donnent rendez-vous au Centre des arts et de la culture pour, par la suite, monter à l'aréna et effectuer leur 30 minutes d'activité physique. Une vingtaine d'hommes et de femmes se rassemblent chaque fois (de tous les calibres, allant d'une simple marche à son rythme jusqu'à de la marche rapide, avec la possibilité d'y intégrer quelques pas de jogging). Elles espèrent que ce nouveau concept donnera le goût à la population d'intégrer, à leur quotidien, un mode de vie physiquement actif.

*Geneviève Turcotte*

Coordonnatrice du Service

d'Action Bénévole



Centre de santé et de services sociaux  
des Etchemins

## Une belle initiative de nos animatrices ViActive

### Un club de marche renaît à Lac-Etchemin!!!

En septembre dernier, M. Pierre-Yves Vachon, agent de promotion des saines habitudes de vie du CSSS des Etchemins, a assisté à un atelier organisé par Kino-Québec et donné par M. Jacques Mainguy, éducateur physique au Sports Experts du PEPS de l'Université Laval, sur le concept de marche entraînement. Ce concept consiste à faire une marche permettant de rendre cette activité encore plus efficace pour développer le système cardiovasculaire et, de ce fait, entamer un programme d'entraînement. Il s'agit de marcher par intervalle d'une marche rapide à une marche plus lente. Afin qu'elle soit plus bénéfique, il est suggéré de l'exécuter 3 à 4 fois par semaine.

Le 17 octobre dernier, M. Vachon et Mme Geneviève Turcotte, coordonna-

## ViActive et club de marche Tournée des Municipalités 2013-2014

### MARCHE DE 30 MINUTES CONCEPT DE MARCHÉ-ENTRAÎNEMENT SOULIGNER LES 25 ANS DE VIACTIVE

| NO | LOCALITÉ       | DATE                      | HEURE   |
|----|----------------|---------------------------|---------|
| 1  | Saint-Louis    | Lundi 28 octobre 2013     | 13 h 30 |
| 2  | Saint-Benjamin | Jeudi 14 novembre 2013    | 13 h 30 |
| 3  | Sainte-Aurélie | Mercredi 27 novembre 2013 | 13 h 30 |
| 4  | Saint-Prosper  | Jeudi 19 décembre 2013    | 18 h 30 |
| 5  | Sainte-Sabine  | Mercredi 15 janvier 2014  | 13 h 30 |
| 6  | Saint-Magloire | Jeudi 23 janvier 2014     | 13 h 30 |
| 7  | Sainte-Rose    | Jeudi 6 février 2014      | 13 h 30 |
| 8  | Saint-Luc      | Jeudi 20 février 2014     | 9 h 30  |
| 9  | Saint-Camille  | Jeudi 6 mars 2014         | 13h30   |
| 10 | Saint-Cyprien  | Jeudi 20 mars 2014        | 13 h 30 |
| 11 | Lac-Etchemin   | Jeudi 3 avril 2014        | 13 h 30 |
| 12 | Sainte-Justine | Mercredi 23 avril 2014    | 13 h 30 |
| 13 | Saint-Zacharie | Jeudi 15 mai 2014         | 13 h 30 |

Le lieu de chaque rendez-vous reste à être déterminé. Pour information, contactez le Service d'action bénévole de Nouvel Essor au numéro : 418 625-9082, poste 2.



[www.moulinlorraine.ca](http://www.moulinlorraine.ca)

# Le Courrier Du Moulin

## 2013... une autre formidable année est déjà derrière nous!



1. La relâche au Moulin... quel plaisir! 2. La Soirée de poésie (Hélène Bouffard) 3. Atelier de dessin avec Valérie Gibert 4. Sous bois poétique 5. Les jeudis créatifs 6. Le jardin aux fleurs et sculptures magnifiques 7. Vernissage de l'exposition Ruralité en noir et blanc (Emmanuelle Breton) 8. Exposition de la Route des Créateurs (sculptures d'André Pelletier)

### ... nous vous en réservons autant en 2014!

La prochaine année du Moulin vous fera encore connaître des artistes époustouflants et découvrir des expositions toutes aussi intéressantes les unes que les autres... Oui, il y en aura pour tous les goûts! Surveillez le site web du Moulin, la nouvelle programmation sera mise en ligne en février prochain.

#### HORAIRE D'HIVER

Veuillez noter que nos bureaux seront fermés du 20 décembre 2013 au 6 janvier 2014 inclusivement. À compter du 22 février 2014, le Moulin sera ouvert tous les samedis et les dimanches de 12 h à 16 h. Nous vous attendons!

**MERCI!** L'équipe du Moulin La Lorraine profite de l'occasion pour adresser un remerciement spécial aux Amis du Moulin, aux commanditaires, aux artistes incomparables et à tous les bénévoles qui contribuent, par leur implication généreuse et inestimable, à faire tourner la roue du Moulin! À tous nos visiteurs... grands connaisseurs ou simples curieux, gens d'ici ou d'ailleurs, jeunes, aînés, familles, merci! Grâce à vous, le Moulin La Lorraine continue à grandir et demeure ce lieu de culture unique qu'on aime tant!

### Joyeuses Fêtes et Bonne Année 2014!



**9 Janvier 2014**

# PROGRAMME ACCÈS-LOISIRS LES ETCHEMINS

**Vous désirez participer à des activités de loisirs ?  
Vous êtes en situation de faible revenu ?  
Venez chercher votre accès aux loisirs GRATUITEMENT.  
Les activités s'adressent aux personnes seules,  
aux familles et aux enfants.**



Municipalité de  
Lac-Etchemin



Municipalité de  
Sainte-Justine



Municipalité de  
Saint-Prosper



Centre de santé et de services sociaux  
des Etchemins



**Inscription : Jeudi 9 janvier 2014 de 13 h à 18 h 30**

**Vous présenter aux points de service suivants :**

## POINT DE SERVICE LAC-ETCHEMIN

Résidences et Centre communautaire des Etchemins  
Salle la Coopération (1<sup>er</sup> étage, local 102)  
201, rue Claude-Bilodeau, Lac-Etchemin

## POINT DE SERVICE SAINTE-JUSTINE

Centre Civique  
250, rue Principale, Sainte-Justine

## POINT DE SERVICE SAINT-PROSPER

Centre culturel  
2565, 30<sup>e</sup> rue, Saint-Prosper

**PROGRAMME DE MOBILISATION DES PARTENAIRES LOCAUX  
DE LA MRC DES ETCHEMINS**

en collaboration avec **Accès-Loisirs Québec**  
[www.accesloisirsquebec.org](http://www.accesloisirsquebec.org)

**Une preuve de revenu est exigée  
et doit être présentée au moment de l'inscription.**

**Pour plus d'information : 418 625-2223**



## " 30 ans grâce à vous. Faites partie de la tradition ! "

Pour la 23<sup>e</sup> édition, **OPÉRATION NEZ ROUGE** est chapeautée par le Corps de Cadets 2765 de Lac-Etchemin.

Le temps des Fêtes est une période propice à la consommation d'alcool en raison des nombreux soupers et soirées organisés à cette occasion.

Nous vous invitons à profiter de l'opportunité qui s'offre à vous de faire appel à :

**OPÉRATION NEZ ROUGE**  
**418 625-3000**  
**De 21 h à 4 h**

### Les dates pour bénéficier de ce service seront :

20 et 21 décembre  
27, 28, 31 décembre

Toute personne intéressée à se joindre à nos équipes de bénévoles peut se procurer un formulaire dans toutes les caisses populaires du territoire et aux bureaux administratifs de la Municipalité de Lac-Etchemin. Pour tout renseignement additionnel, vous pouvez communiquer au 418 625-1304 ou au 418 642-5676.

Vous pouvez aussi demander l'assistance d'un ami sobre, d'un parent ou d'un taxi pour vous raccompagner.

**Faites preuve de bon sens,  
ne conduisez pas en état d'ébriété!**



**Nouvel Essor**

Ces rencontres sont pour les personnes qui vivent une situation de deuil suite au décès récent ou lointain d'un être cher. C'est un moyen favorisant le

partage et l'écoute afin de se soutenir mutuellement avec l'aide d'animateurs bénévoles formés par la Maison Jean Monbourquette.

- Chaque rencontre porte sur un thème particulier en suivant une démarche progressive.
- De 6 à 10 participants
- Sur 12 semaines
- Vous serez informés des dates exactes et du lieu de rencontre lors de votre inscription.

Il pourrait être possible de développer des groupes dans votre municipalité, il s'agit d'avoir suffisamment de participants.



Si vous vous sentez interpellés à vous impliquer bénévolement comme animateur, co-animateur ou faire de l'écoute individuelle, informez-nous.

Pour information et inscription :

*Valérie Boudreault*

Responsable des groupes de deuil  
Nouvel Essor  
418 625-9082 #3



En partenariat avec :  
**Emploi Québec**  
Chaudière-Appalaches

## **Vous avez 50 ans et plus? Vous cherchez un emploi?!?**

**Nous avons une solution pour vous!!!**

Pendant 3 semaines nous vous aiderons à :

- Établir le bilan de vos compétences professionnelles
- Développer vos habiletés en informatique
- Planifier une recherche d'emploi efficace
- Et plus encore...

**Intéressés?!?**

Contactez-nous au **418 625-3424** ou venez nous voir au  
SAEMO, 201 rue Claude-Bilodeau à Lac-Etchemin

**Prochains ateliers :**

**6 janvier et  
3 février 2014**

## PROGRAMMES D'AIDE

## Politique d'aide à l'élite sportive et culturelle

## Fonds culturels

Fonds pour la réalisation d'une activité culturelle dans le cadre d'une fête ou d'une manifestation populaire

## Aide financière aux familles lacetcheminoises

Soutien financier pour l'achat de couches de coton



une naissance  
un livre

LE CONSEIL MUNICIPAL  
CONSULTE SA POPULATION :

POUR PLUS  
D'INFORMATION :

[www.municipalite.lac-etchemin.qc.ca](http://www.municipalite.lac-etchemin.qc.ca)

ou

Jude Emond  
418 625-4521  
poste 232

# Politique d'aide financière pour la jeunesse - Élite sportive et culturelle

## Bilan de l'année 2013



La Politique d'aide financière pour la jeunesse a pour but de définir et d'encadrer tout le processus d'évaluation pour l'attribution de subventions pour la jeunesse lors de la participation à des compétitions ou à des événements à caractère régional, provincial ou international. Les athlètes ou artistes de Lac-Etchemin, qui se démarquent dans leur discipline, reçoivent ainsi un appui financier pour réussir à atteindre leurs objectifs de performance.

La Municipalité de Lac-Etchemin et la Caisse Desjardins des Etchemins gèrent conjointement cette politique.

Des formulaires d'inscription sont disponibles à la réception de l'édifice municipal au 208, 2<sup>e</sup> Avenue, et, pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec le service des loisirs, culture et vie communautaire.

## Liste des récipiendaires 2013



**Éliza Parent** 242,90 \$

Hockey sur glace - 3 au 5 mai et 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2013  
Tournoi féminin - Super défi AAA - Rosemère  
Tournoi féminin - Canada Day Cup - Ottawa

**Marika Labrecque** 144,40 \$

Hockey sur glace - 8-9 juin 2013  
Camp équipe Québec - Saint-Jean-sur-le-Richelieu



## Programme du baseball mineur Lac-Etchemin 2014 saison #2

Le responsable de l'animation loisirs et sports de la Municipalité de Lac-Etchemin formera un comité de baseball dans le but de mieux encadrer les enfants.

En 2014, nous aurons toujours les 3 à 5 ans mais avec plus d'encadrement pour leur développement.

Voici la planification 2014 :

- Formation d'un comité baseball avant le 24 février 2014
- Inscription avant le 27 avril 2014
- Début des formations pour joueurs, entraîneurs et marqueurs : 11 mai 2014
- Tournoi de baseball à Lac-Etchemin au début de juin 2014 (activité de financement)

- Début des parties de la saison : fin juin 2014
- Tournoi fin de saison de la ligue : août 2014
- Festival du baseball local : fin août 2014.

Nous aurons besoin de gens pour le comité, les entraîneurs et pour de l'aide lors des activités et des tournois.

Voici les possibilités des catégories pour la prochaine saison :

Novice : 2006-2007-2008  
Atome : 2003-2004-2005  
Pee-wee : 2000-2001-2002  
Bantam : 1997-1998-1999

Plus nous aurons de jeunes sur notre territoire moins nous ferons de transports à l'extérieur. Bienvenue aux jeunes des autres municipalités dans nos équipes.

Les jeunes évolueront dans la ligue de baseball mineur Desjardins des Etchemins.





# PROGRAMMATION LOISIRS

## Activités aquatiques

### BAIN LIBRE

Polyvalente des Appalaches

**Dimanche :** 1<sup>er</sup> bloc de 13 h à 14 h

2<sup>e</sup> bloc de 14 h à 15 h

**Lundi :** 1<sup>er</sup> bloc de 18 h à 19 h

2<sup>e</sup> bloc de 19 h à 20 h

**0 à 17 ans** 2 \$ / bloc ou abonnement :

20 \$ / 12 visites

**18 ans et plus** 4 \$ / bloc ou abonnement :

40 \$ / 12 visites

**Information :** Maryse Bilodeau

418 383-5397

m.bilodeau@sogetel.net

## Activités culturelles

### ATELIER DE PEINTURE DANIELLE LAVERDIÈRE

Tous les lundis de janvier à mai

**Date :** 5 rencontres,

le samedi du 14 janvier au 4 février

**Heures :** 9 h à 12 h et de 12 h 30 à 15 h 30

**Lieu :** 22 \$

**Pour inscription** Brigitte Lessard 418 625-3150

**et information :** ou Josée Croft 418 625-2731

### DANSE CRÉATIVE

**Clientèle :** 3 à 5 ans

**Endroit :** École Notre-Dame

**Horaire :** Samedi à 8 h 30 Début: 22 mars

**Animation :** Service des loisirs 418 625-4521

### DANSE HIP HOP FUNKY

**Clientèle :** 5 à 16 ans - Maternelle et plus

**Endroit :** École Notre-Dame

**Horaire :** Samedi - 10 semaines

(sauf le 19 avril) Début : 15 février

**Animation :** Service des loisirs 418 625-4521

### KARATÉ ET TAI-CHI

**Clientèle :** Enfants et adultes

**Animation et** Michel Lanciault

**inscription :** 418 636-2895

### KARATÉ, JIU JITSU ET KICK BOXING

**Clientèle :** Enfants et adultes

**Animation :** Dojo d'arts martiaux

1 855 610-3001

### AIKIDO

**Clientèle :** Enfants et adultes

**Animation et** Pierre-Jean Bégin

**inscription :** 418 636-2452

## Activités sportives

### HOCKEY SUR GLACE / 50 ANS ET PLUS

**Clientèle :** 50 ans et plus

**Endroit :** Aréna

**Horaire :** Les mardis et les vendredis de 13 h 30 à 15 h

**Responsable :** Marcel Rancourt au 418 625-8441

### PATINAGE ARTISTIQUE

**Clientèle :** 4 ans et plus (mixte)

**Endroit :** Aréna

**Animation :** Club Les Patineurs volants  
de Lac-Échemin

**Information :** Nadia Vallières 418 642-2218

## École Notre-Dame

### LOCATION DE GYMNASE

15,00 \$ / heure / groupe Volley-ball

4,00 \$ / heure / personne Badminton

**Pour location :** 418 228-5541 poste 7133

## Station de ski Mont-Orignal

### ÉQUIPE DE COMPÉTITION

**Clientèle :** Skieurs de 5 à 17 ans, de tous niveaux.

**Inscription :** Jusqu'au 7 décembre 2013 (les retardataires peuvent nous contacter pour vérifier les places disponibles).

**Horaire des entraînements en ski :**

les samedis et les dimanches de 9 h 30 à 12 h 30, de l'ouverture de la station de ski en décembre jusqu'au 15 mars.

### COMPÉTITIONS

Il y a 5 courses soit une dans chacune des 5 stations comprises dans le circuit Rive-sud (Mont-Orignal, Vallée-Jonction, Saint-Pacôme, Adstock et Massif de Sud). Dès l'âge de 11 ans, il y a des compétitions supplémentaires qui ont lieu sur la Rive-Sud et la Rive-Nord de Québec en plus de divers championnats provinciaux pour l'élite.

**Coût :** 250 \$ plus la carte SQA (le prix varie selon le niveau).

**Information :** Cynthia Lapointe 581 307-0099

cynthia.lapointe@kerry.com

Christine Rochefort 418 625-9889

christinerochefort@hotmail.com

### COURS DE SKI

Ce sont des cours de groupe de 8 semaines (90 minutes par semaine) qui ont lieu le samedi ou le dimanche de 10 h 30 à 12 h. Les cours débiteront les 4 et 5 janvier 2013.

Cours privés à l'heure.

Sur réservation.

**Coût :** Le coût varie selon la durée.

**Information :** Station de ski Mont-Orignal

418 625-1551

## ViActive

**Endroit :** Centre des arts et de la culture

**Coût :** Activités gratuites

### STRETCHING

**Horaire :** Lundi 17 h 30 à 18 h 30

**Début :** 13 janvier au 28 avril 2014

### GROUPE LÉGER

**Horaire :** Mardi 13 h 30 à 14 h 30

**Début :** 14 janvier au 27 mai 2014

### GROUPE AVANCÉ

**Horaire :** Mardi 14 h 45 à 15 h 45

**Début :** 14 janvier au 27 mai 2014

### GYM CARDIO

**Horaire :** Jeudi 17 h 30 à 18 h 30

**Début :** 8 janvier au 12 mars 2014

### ÉTIREMENT ET MUSCULATION ABDOMINALE NOUVEAUTÉ

**Horaire :** Mercredi 17 h 30 à 18 h 30

**Début :** 8 janvier au 12 mars 2014

### CLUB DE MARCHÉ

**Horaire :** Tous les lundis, mercredis et vendredis, de 13 h 30 à 14 h

**Début :** Dès le 13 janvier 2014

Il est possible d'intégrer les groupes en tout temps : pour plus d'information, Geneviève Turcotte, coordonnatrice du Service d'Action Bénévole de Nouvel Essor, 418 625-9082 #2.

## Fitness, Fitness "Zumba" et Yoga

Venez bouger pendant 1 heure sur un ensemble d'activités avec des exercices de cardio-respiratoire, renforcement musculaire, danse et stretching adaptés au niveau de chacun dans une ambiance conviviale.

### FITNESS

Lundi 6 janvier au 24 mars 16 h à 17 h

31 mars au 26 mai 16 h à 17 h

Mardi 7 janvier au 25 mars 19 h à 20 h

1 avril au 27 mai 19 h à 20 h

Jeudi 9 janvier au 27 mars 16 h à 17 h

3 avril au 29 mai 16 h à 17 h

### FITNESS "ZUMBA"

Mercredi 8 janvier au 26 mars 19 h à 20 h

2 avril au 28 mai 19 h à 20 h

### YOGA

Lundi 6 janvier au 24 mars 14 h 30 à 15 h 30

31 mars au 26 mai 14 h 30 à 15 h 30

Jeudi 9 janvier au 27 mars 14 h 30 à 15 h 30

3 avril au 29 mai 14 h 30 à 15 h 30

**Coût :** 14 cours - 91 \$ ou 28 cours - 164 \$  
ou 42 cours - 246 \$

**Endroit :** Manoir Lac-Échemin

**Durée :** 21 semaines

**Pour**

**information :** Latifa 418 625-2101



# ARÉNA LAC-ETCHEMIN



À conserver !

## HORAIRES DU PATINAGE LIBRE ET DU HOCKEY LIBRE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES À L'ARÉNA DE LAC-ETCHEMIN

### Patinage libre :

Samedi 21 décembre - 17 h à 19 h  
Dimanche 22 décembre - 12 h à 14 h  
Lundi 23 décembre - 13 h 30 à 15 h 30  
Mardi 24 décembre - 12 h 30 à 14 h 30  
Jeudi 26 décembre - 13 h 30 à 15 h 30  
Vendredi 27 décembre - 12 h à 13 h 30  
Samedi 28 décembre - 10 h à 12 h  
Dimanche 29 décembre - 13 h à 15 h  
Lundi 30 décembre - 13 h 30 à 15 h 30  
Mardi 31 décembre - 10 h 30 à 12 h  
Jeudi 2 janvier - 13 h 30 à 15 h 30  
Samedi 4 janvier - 14 h à 16 h  
Dimanche 5 janvier - 13 h à 14 h 30  
Lundi 6 janvier - 13 h 30 à 15 h 30



### Hockey libre :

Lundi 23 décembre - 15 h 30 à 17 h  
Mardi 24 décembre - 11 h à 12 h 30  
Jeudi 26 décembre - 15 h 30 à 17 h  
Vendredi 27 décembre - 15 h à 17 h  
Dimanche 29 décembre - 11 h à 13 h  
Lundi 30 décembre - 15 h 30 à 17 h  
Mardi 31 décembre - 9 h à 10 h 30  
Jeudi 2 janvier - 15 h 30 à 17 h  
Vendredi 3 janvier - 15 h à 17 h  
Samedi 4 janvier - 16 h à 17 h 30  
Dimanche 5 janvier - 16 h à 17 h 30  
Lundi 6 janvier - 15 h 30 à 17 h



L'horaire régulier du patinage  
et du hockey libre reprend  
le mardi 7 janvier 2014.

Notez que l'équipement complet  
est obligatoire pour tout le  
monde au hockey libre.

Le casque est obligatoire  
et la visière est recommandée  
pour les adultes.

## Horaire du patinage libre pour aînés seulement en 2014

### JANVIER

|          |            |                |
|----------|------------|----------------|
| MERCREDI | 8 JANVIER  | 13 H 30 À 15 H |
| JEUDI    | 16 JANVIER | 15 H 00 À 15 H |
| MERCREDI | 22 JANVIER | 13 H 30 À 15 H |
| JEUDI    | 30 JANVIER | 15 H 00 À 17 H |

### FÉVRIER

|          |            |                |
|----------|------------|----------------|
| MERCREDI | 5 FÉVRIER  | 13 H 30 À 15 H |
| MERCREDI | 12 FÉVRIER | 13 H 30 À 15 H |
| MERCREDI | 19 FÉVRIER | 13 H 30 À 15 H |
| MERCREDI | 26 FÉVRIER | 13 H 30 À 15 H |

### MARS

|          |         |                |
|----------|---------|----------------|
| MERCREDI | 12 MARS | 13 H 30 À 15 H |
| MERCREDI | 19 MARS | 13 H 30 À 15 H |
| MERCREDI | 26 MARS | 13 H 30 À 15 H |

# Hockey après l'école 2013-2014

Le responsable de l'animation loisirs et sports est heureux de vous faire part que le hockey après l'école gagne en popularité. Eh oui, après une première année avec 8 inscriptions, nous accueillons 25 enfants entre 6 et 11 ans au hockey, les lundis de 15 h à 16 h 30.

Une première session vient de se terminer et nous désirons remercier sincèrement Denis Ouellet, des parents et un grand-père qui accompagnent bénévolement le responsable de l'animation loisirs lors de ces rencontres. Soulignons aussi le partenariat avec les Producteurs de lait du Québec et son représentant, M. Richard Fleury (voir la photo). Aussi, nous sommes heureux de constater que des parents assistent aux entraînements et semblent même "devenir de bons partisans" lors de la dernière demi-heure qui est consacrée au jeu.

Il est temps de s'inscrire pour la deuxième session de l'année scolaire 2013-2014. Nous préparons la session #2 du « **HOCKEY APRÈS L'ÉCOLE** »

pour janvier 2014. Nous débuterons notre 2<sup>e</sup> session à l'aréna de Lac-Etchemin le lundi 13 janvier 2014, de 15 h à 16 h 30 dans le but d'apprendre le hockey tout en s'amusant.

**Voici l'horaire prévue pour la session #2 :**

**Janvier : 13-20-27      Février : 3-10-17-24      Mars : 10\*-17-24\***

\*Le 10 mars sera une journée spéciale avec les parents.

\*Le 24 mars sera une journée spéciale avec la famille.

Pour plus d'information :

José Poulin au 418 625-2741 ou par courriel au [munetchemin.jp@sogetel.net](mailto:munetchemin.jp@sogetel.net)

Nous remboursons seulement en cas de force majeure.

## **FORMULE D'INSCRIPTION HOCKEY APRÈS L'ÉCOLE 2013-2014** **ACTIVITÉS LOISIRS SESSION #2 (APRÈS LES FÊTES)**



Nom et prénom : \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_  
                                         Jour    mois    année

Degré de scolarité : \_\_\_\_\_ Assurance - maladie : \_\_\_\_\_ Exp : \_\_\_\_\_

Nom d'un parent : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Municipalité : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone (résidence) : \_\_\_\_\_ Travail : \_\_\_\_\_

Maladie : \_\_\_\_\_ Urgence : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**HOCKEY JEUNESSE**  
1-234-71-158

**PRIX**  
40 \$ premier enfant  
20 \$ deuxième enfant  
10 \$ troisième enfant  
0 \$ quatrième enfant

au lieu de 60 \$  
au lieu de 40 \$  
au lieu de 30 \$

**MONTANT**

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_



# HORAIRES RÉGULIERS POUR LE PATINAGE LIBRE ET LE HOCKEY LIBRE



| Horaires réguliers * |                                                             | Congés fériés et scolaires                                                                                                                                                                                                    |
|----------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Patinage libre       | Lundi et mercredi de 15 h à 17 h<br>Dimanche de 13 h à 14 h | <input type="checkbox"/> 25 décembre et 1 <sup>er</sup> janvier – fermé<br><input type="checkbox"/> Horaires spéciaux pendant le temps des Fêtes<br><input type="checkbox"/> Programmation spéciale pour la relâche étudiante |
| Hockey libre         | Mardi et vendredi de 15 h à 17 h                            |                                                                                                                                                                                                                               |

\*peuvent varier sans préavis

| ACTIVITÉS                              | ADULTES | ENFANTS |
|----------------------------------------|---------|---------|
| <i>Patinage libre la journée</i>       | 3 \$    | 2 \$    |
| <i>Patinage libre billet de saison</i> | 22 \$   | 12 \$   |
| <i>Hockey libre à la journée</i>       | 4 \$    | 2 \$    |
| <i>Hockey libre billet de saison</i>   | 22 \$   | 14 \$   |

Carte familiale

Hockey libre  
Patinage libre  
2 activités

35 \$

35 \$

55 \$ (les taxes sont incluses dans le prix)



## ACTIVITÉ ANNULÉE

Dans l'Info du Lac de novembre 2013, nous vous invitions à une activité de hockey à l'aréna de Lac-Etchemin le 24 décembre en après-midi. Malheureusement, cette activité n'aura pas lieu étant donné le peu de joueurs pouvant être présents.

*José Poulin*

Gérant d'aréna/animation loisirs



# CAMP DES HABILÉTÉS DE HOCKEY CANADA 2013-2014



**Le Camp des Habiletés de Hockey Canada est un programme de la Série de Hockey Canada pour le développement des habiletés**

**Le camp des habiletés de Hockey Canada s'adresse aux garçons et aux filles pour les divisions novice, atome et pee wee. Le camp des habiletés vise les objectifs suivants :**

*-Évaluer et exercer les habiletés fondamentales pour le patinage, les passes, le maniement du bâton et les tirs.*

*-Offrir aux joueurs l'occasion de rencontrer d'autres joueurs et tisser des amitiés.*

*-Promouvoir le plaisir du sport.*

*-Enseigner les notions du franc jeu, de la forme physique, de la sécurité, du travail d'équipe et l'importance d'une attitude positive.*

*-Offrir un souvenir mémorable à tous les participants.*

## Formulaire d'inscription

**Le coût du camp est de 65 \$ taxes incluses**

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

Province: \_\_\_\_\_ Code-P: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_ Parent (T) \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_ Ass-maladie #: \_\_\_\_\_

Méthode de paiement:

\*\*\*Libeller le chèque au nom de  
Municipalité Lac-Etchemin

Comptant

Chèque

**Tirage : 2 paires de billets seront tirées (1 paire par groupe) pour un match des Canadiens de Montréal au Centre Bell**



**S.V.P. cocher les cases appropriées**

Position: ☐ Gardien ☐ Défenseur ☐ Avant

Catégorie: ☐ Novice (7-8ans) ☐ Atome (9-10 ans) ☐ Pee wee (11-12 ans)

**Le mercredi 5 mars 2014 – Aréna de Lac-Etchemin, Lac-Etchemin, QC**

**\*Tous les renseignements doivent être fournis sur le formulaire d'inscription afin qu'il soit traité !**

Pour s'inscrire pour le camp, S.V.P. retourner le formulaire AVEC PAIEMENT à:

**JOSÉ POULIN**

208, 2<sup>e</sup> Avenue, Lac-Etchemin, QC G0R 1S0

418 625-2741

**[munetchemin.jp@sogetel.net](mailto:munetchemin.jp@sogetel.net)**

# *Agenda communautaire*

**Nous invitons les organismes et les organisations à nous transmettre les informations pour la tenue de leurs activités et de bien tenir compte de la date de tombée inscrite sur la page couverture DE CHAQUE NUMÉRO DE L'INFO DU LAC.**

---

- |                                   |                                                                                                                                                                                   |
|-----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>17 décembre</b>                | Séance extraordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h 30. Adoption des prévisions budgétaires 2014 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2014 à 2016. |
| <b>20-21-27-28 et 31 décembre</b> | Opération Nez-Rouge - 418 625-3000.                                                                                                                                               |
| <b>6 janvier</b>                  | Prochain atelier donné par le SAEMO pour vous aider dans vos recherches d'emploi ou dans un futur travail.                                                                        |
| <b>7 janvier</b>                  | Date limite pour faire parvenir votre offre d'emploi pour le poste de responsable de camp de jour été 2014.                                                                       |
| <b>9 janvier</b>                  | Réunion mensuelle des Filles d'Isabelle à 13 h 30 au sous-sol de l'église.                                                                                                        |
| <b>14 janvier</b>                 | Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h 30.                                                                                                                       |
| <b>15 janvier</b>                 | Réunion mensuelle du Cercle de fermières à compter de 13 h 30 au Centre des arts et de la culture.                                                                                |
| <b>3 février</b>                  | Prochain atelier donné par le SAEMO pour vous aider dans vos recherches d'emploi ou dans un futur travail.                                                                        |
| <b>4 février</b>                  | Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h 30.                                                                                                                       |
| <b>13 février</b>                 | Réunion mensuelle des Filles d'Isabelle à 13 h 30 au sous-sol de l'église.                                                                                                        |
| <b>19 février</b>                 | Réunion mensuelle du Cercle de fermières à compter de 13 h 30 au Centre des arts et de la culture.                                                                                |
| <b>5 mars</b>                     | Camp des habiletés de Hockey Canada à l'aréna de Lac-Etchemin.                                                                                                                    |
| <b>13 mars</b>                    | Réunion mensuelle des Filles d'Isabelle à 13 h 30 au sous-sol de l'église.                                                                                                        |

**Chaque jeudi / Bingo – Club des aînés – 19 h**

## Les séances ordinaires du Conseil

### CALENDRIER 2014

Séances ordinaires du Conseil municipal  
à la salle des délibérations, 2<sup>e</sup> étage, à 19 h 30  
au 208, 2<sup>e</sup> Avenue à Lac-Etchemin

#### DATE DES SÉANCES ORDINAIRES

14 JANVIER • 4 FÉVRIER • 4 MARS • 1<sup>ER</sup> AVRIL  
6 MAI • 3 JUIN • 2 JUILLET • 5 AOÛT • 2 SEPTEMBRE  
7 OCTOBRE • 4 NOVEMBRE • 2 DÉCEMBRE

#### C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du Conseil municipal, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie municipale sont permis sous réserve de l'acceptation par le président de l'assemblée (maire).

#### Ordre du jour

Les citoyens peuvent prendre connaissance du projet d'ordre du jour de chaque séance, à compter de 13 h, le lundi qui précède la journée de sa tenue.

Nous vous invitons à consulter le contenu détaillé du projet d'ordre du jour sur le site internet de la municipalité.

## Votre conseil *Municipal*

Maire :

Monsieur Harold Gagnon

Conseillers :

Madame Judith Leblond  
Messieurs Sylvain Drouin  
Jean-Guy Gosselin  
Serge Plante  
Paul Poulin  
André Turmel



#### Heures d'ouverture

|                   |                |          |                |
|-------------------|----------------|----------|----------------|
| <b>LUNDI :</b>    | <b>18 h 30</b> | <b>à</b> | <b>20 h 30</b> |
| <b>MARDI :</b>    | <b>13 h</b>    | <b>à</b> | <b>16 h</b>    |
| <b>MERCREDI :</b> | <b>13 h</b>    | <b>à</b> | <b>16 h</b>    |
|                   | <b>18 h 30</b> | <b>à</b> | <b>20 h 30</b> |
| <b>JEUDI :</b>    | <b>18 h 30</b> | <b>à</b> | <b>20 h 30</b> |
| <b>SAMEDI :</b>   | <b>9 h</b>     | <b>à</b> | <b>12 h</b>    |

208, 2<sup>e</sup> Avenue, rez-de-chaussée • Téléphone : 418 625-5325



## Bureau *municipal*

208, 2<sup>e</sup> Avenue (2<sup>e</sup> étage) Lac-Etchemin  
Tél. : 418 625-4521 Télécopieur : 418 625-3175  
Courriel : munetchemin@sogetel.net  
Site internet : www.municipalite.lac-etchemin.qc.ca

## Heures *d'ouverture*

Du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h  
de 13 h à 16 h 30

### Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La Municipalité de Lac-Etchemin offre l'opportunité aux organismes sportifs, socio-communautaires, culturels, touristiques et de plein air de la municipalité d'informer la collectivité lacetcheminoise concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Pour être admissibles, les textes soumis doivent être courts, précis, d'intérêt public et se limiter à environ 1/4 de page. Étant un service gratuit offert en complémentarité, certaines exigences sont nécessaires afin de nous assurer d'un contenu adéquat, rigoureux et respectueux de cet instrument d'information propre à la municipalité, d'où la présente politique à savoir :

1. La date limite de tombée pour remettre un article est indiquée sur la page couverture de chacune des éditions. Tous les articles reçus postérieurement à cette date seront refusés. Ainsi, il est de la responsabilité de chacun des organismes et/ou responsables d'événements ou d'activités de bien planifier et prévoir leur plan de communication et d'information.
2. Le bulletin municipal est publié à raison de plus ou moins sept (7) éditions annuelles et fait relâche en juillet et août.
3. Aucune publicité de nature commerciale n'est acceptée jusqu'à avis contraire.
4. La municipalité se réserve le droit d'effectuer une révision linguistique ainsi que de supprimer, modifier ou ajuster tout article non conforme à la présente politique.
5. Tous les textes doivent être soumis soit :
  - Par courrier électronique à l'adresse suivante : munetchemin@sogetel.net

L'équipe de la rédaction